Juillet-Août 1931

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE



NATALI..... Parmi le thym et la rosée III........... 145 CARABÍN (J.)....... Légendes corses : La Scala

di Santa-Regina 156

SOMMAIRE

COLONNA DE GIOVEL- Le général Franceschi LINA (Général)..... (Appendices)............ 167

Bibliographie et Nouvelles

A NOS LECTEURS

La Revue de la Corse, fondée en 1919 par M. CLAVEL, se tient à l'écart de toute question politique et ne se soucie que des questions scientifiques et économiques relatives à la grande île française. C'est une publication illustrée de 40 pages au moins et paraissant tous les deux mois, soit six numéros par an.

La Direction, toujours désireuse de conserver à cette Revue son caractère de vulgarisation des questions corses, maintient, pour les anciens abonnés les prix de quinze francs (France et Colonies) et vingt francs (étranger), comme

montant de l'abonnement annuel.

Toutefois, la Direction, pour lui permettre d'accroître l'abondance du texte et de l'Illustration, accepte volontiers que les abonnés portent spontanément leur versement à vingt et à vingt-cinq francs comme les nouveaux.

Elle leur demande davantage ; c'est de communiquer la Revue et de recruter des abonnés. Plus le nombre en sera grand, plus l'importance du périodique augmentera.

Elle accepte enfin les offres de publicité commerciale (feuilles rouges) dans le seul but de couvrir en partie ses dépenses. Les tarifs, identiques à ceux des autres Revues, sont de 400 francs pour une page annuelle, de 250 francs pour une denn-page, de 125 francs pour un quart de page. Encourager cette Revue est un acte de patriotisme qui n'a

jamais été plus nécessaire.

AVIS IMPORTANT

Many January

La direction se propose de faire présenter la quittance de l'abonnement pour 1931 dans le courant du mois d'octobre, Pour éviter les frais de présentation par la poste qui s'élèvent à 2 fr. 50, elle prie instamment les abonnes de bien vouloir effectuer ce paiement, avant la fin d'octobre, par chèque postal à notre compte \$13-42 Paris (coût 0 fr. 50 centimes).

DIRECTION:

Professour A. AMBROSI-R., 9, Place du Genéral-Beuret, PARIS (XV*)

REVUE DE LA CORSEOS ANCIENNE ET MODERNE

"PARMI LE THYM ET LA ROSÉE"

CHEZ LES BERGERS (1)

VII

Da la piaghia a la muntagna Da la muntagna a la piaghia

La vie de notre berger est soumise à cet annuel balancement.

Chaque année « a piaghia » l'envoie à la montagne qui le lui retourne.

C'est comme un jeu de tennis qui ne comporterait que deux coups de raquette par an.

Mais l'un des partenaires, maigre, nourri d'air vif et d'eau pure (ai-je besoin de vous le nommer ?) pousse sa balle en trois fois moins de temps que l'autre.

Ce langage figuré s'entend très bien. Le berger est un homme « di a piaghia », « un piaghiincu » qui prend ses « quartiers d'été » à la montagne.

- « A piaghia » est le fhéâtre de son dur labeur ; c'est d'elle qu'il tire toutes ses ressources ; son séjour à la montagne n'est qu'une période de repos bien gagné, de détente, de mol abandon où il se retrempe.
- « In piaghia », il est chez lui ; à la montagne, il n'est qu'un hôte de passage.
- "In piaghia", il besogne et sue; il récolte aussi et engrange et fait son petit magot qui n'est pas aussi petit qu'il vous l'atteste de sa voix trop souvent pleurarde, ni si gros qu'on se l'imagine.

Mais voici l'été. Il est fourbu ; il tire une langue aride et

⁽¹⁾ Cf. les nos 68 et 69.

racornie ; il est jaune comme un citron ; il a une rate grosse comme çà... Afors il part pour la montagne.

Oui, madame, comme vous... Il fait sa cure d'altitude, comme vous... Et l'eau de la « *Marinasca* » ou d' n *I Tarminegdi* » vous décrassant un rein mieux que Vittel, on pourra dire, comme de vous, qu'il est « aux eaux ».

Et je vous assure qu'il en a autrement besoin que vous...

A ceux de nos lecteurs qui ne sont pas Corses, une explication est dûe.

Qu'est donc cette « *piaghia* » qui nourrit le berger mais qui l'empoisonne ; cette Médée, dont les troubles tendresses ne manqueraient pas de le tuer, s'il ne lui échappait trois mois par an ?

« Piaghia » n'est autre que le mot italien « spiaggia », — in panni corsi — vêtu à la Corse.

C'est à la langue de Dante et du Tasse que nous avons pris la plupart de nos mots ; mais pour les remodeler selon notre génie propre (2).

Le mot italien — grand faiseur d'embarras — est à la fois trop volumineux et trop sonore pour la nerveuse bouche corse. Il en sort quelque peu comprimé et durci, déformé — dira-t-on — et, peut-être, moins beau, mais ayant gagné en trempe et en ressort le panache qu'il a perdu.

Beaucoup de Corses, trop francisés, qui se privent du plaisir de piquer une fleur du terroir corse sur la belle étoffe du discours français, traduisent « a piaghia » par « la plaine ».

Or ce que nous appelons « a piaghia », c'est proprement notre région littorale, celle qui touche à la mer ou n'en est pas loin. Encore que de faible altitude, elle n'est guère moins inégale que le reste de notre terre trop convulsée, hérissée à jamais, — dans son horreur (dirait-on) du plan horizontal.

Hauteurs couronnées de rochers, lits abrupts où des torrents d'un jour roulent plus de galets qu'ils n'y laissent d'eau, crêtes précises, échines étiques... Le joli vallon s'y voit bien et le coteau au modelé adorable. Mais rare, extrê-

⁽²⁾ N. D. L. R. — Nos lecteurs savent que nous ne partageons pas cette opinion et que pour nous, presque tous les mots du vocabulaire corse viennent du bas-latin, après avoir suivi une évolution souvent semblable à celle des mots du vocabulaire italien. D'où leur parenté et leur ressemblance.

mement rare y est la plaine. Et pas plus grande qu'un mouchoir de poche.

Je traduirais plutôt par « plage » qui évoque bien la présence ou le voisinage de la mer. Mais ce mot implique toujours l'idée de plates étendues... qui n'est pas dans la nôtre.

Concluons que « piaghia » n'a pas d'équivalent français. Ne le traduisons pas. Laissez-moi dire : « a piaghia ». J'avoue que cela me plaît...

« Muntanà » et « impiaghià », ce sont les deux grands évènements périodiques de la vie du berger.

L'été qui vient provoque le premier ; l'été qui s'en va, le second. Depuis qu'il y a des bergers en Corse — et sans doute n'est-ce pas d'hier — il en est ainsi.

Escarpolette du berger, suspendue à l'ardent moyeu du soleil !...

Ne vous imaginez pas que le jeu l'amuse.

Comment voulez-vous que ce lui soit plaisir de quitter sa demeure, sa métairie, ses horizons, le cadre ordinaire, toujours aimé — ne fût-il guère aimable — de ses travaux, de ses joies, de ses peines ; d'emballer, de serrer sur un véhicule robuste mais si lent et sans discrétion, qui les livre à toutes les curiosités et à toute la poussière de la grand' route, son linge et ses hardes et ses ustensiles, tout le côté intime et qu'on souffre de laisser apparaître, d'une vie humble ; de pousser devant soi, deux jours durant, deux jours mortellement longs, sous un soleil qui le rôtit et le liquéfie, dans la brûlante, l'étouffante poussière qu'il ne soulève que pour en recevoir sur soi toute l'impalpable pluie, de pauvres bêtes harassées, haletantes, hagardes ?

Plaisir! ah! non... mais nécessité cruelle.

— Savez-vous, « a massiù (3) »... m'a dit ce vieux berger, ce qu'est l'été « in piaghia » ?

L'enfer, « ô massiù ». Tous les supplices imaginables. Le supplice du feu, du froid, de la soif, de la faim, de l'insomnie et celui d'être livré aux plus cruelles des bêtes.

La terre fume, l'air bout et vous êtes à frire, là-dedans... Et le vent que vous implorez, au lieu de vous rafraîchir — quand il vient — vous jette sur la figure les flammes invisibles — mais qu'elles brûlent! — de l'incendie du monde.

⁽³⁾ Altération de : Monsieur.

Alors la fièvre vient qui vous met dans les moelles un froid si intense que vous en grelottez de toutes vos dents, de tous vos os, de toute votre chair de poule, — la carcasse vibrante, claquant et cliquetant comme, secoué, un sac de noix.

La faim, qui vous tient aux entrailles, s'accompagne du dégoût de toutes choses. La faim sans l'appétit, « ô massiù », imaginez ce que ça peut être. On vous apporterait ce qu'il y a de plus délectable au monde, vous en auriez la nausée et finiriez — comme nous — par déjeûner d'un piment et dîner d'une tomate crue.

Que dirai-je de cette soif qui nous cuit les lèvres et nous met la gorge en feu — et nous remplit les oreilles (ô dérision!) d'un bruit clair de fraîches fontaines?..

En fait de fraîches fontaines, ce que « a piaghia » nous offre, c'est quelque rare source limoneuse et fétide où — parmi les grenouilles, les sangsues et les larves de moustiques — croupit, se corrompt une eau... atchi !... (il fait la grimace du malade qui vient de prendre un vomitif) je ne sais quoi de trouble, d'huileux où remuent et se tortillent (comme des pattes de poulpe) des filaments dont on se demande avec inquiétude ce qu'ils sont : bêtes dangereuses, peut-être, germes de maladies mortelles...

Et nous buvons (il le faut bien) nous engloutissons en fermant les yeux, cette... mon Dieu, disons cette eau, mais qui ressemble à l'eau vive de notre montagne comme la lie au vin clair, comme le bourbier à la source bouillonnante.

Ça vous laisse dans la bouche un goût de vase et de pourri, ça vous reste sur l'estomac, des heures...

Encore, si ça désaltérait !... Mais vous n'avez pas plus tôt bu — longuement, à la façon des bœufs : glou, glou, glou — que la soif vous reprend... Elle ne vous avait pas quitté.

Et je ne vous ai pas encore dit le pire. Le pire, c'est la nuit...

Vous retourner dans votre grabat trempé de sueur ; et, abruti de sommeil, « impastatu a sonnu » (4) ne pas réussir à fermer l'œil,... vos pauvres paupières dont on vous cautérise les bords au fer rouge...

⁽⁴⁾ Pétri de sommeil.

Et, dans l'obscurité, s'escrimer contre les moustiques. Zin! Zin! Zin! Haïssable et féroce musique où se devine vous est-il arrivé de la subir? — le rire en coup de lime du tortionnaire ravi de faire souffrir...

Jouant de son aigre fifre, l'horrible bestiole tournoie autour de vous. Vous ne la voyez pas, mais elle vous voit. Elle vous a visé! Œil, lèvre ou joue, elle sait où elle vous piquera.

Votre bras sur la figure... mais, comme masque, c'est ridiculement insuffisant Zin! Zin! Votre drap par dessus la tête, — et voilà que vous êtes sous la toile comme le Christ du dimanche de la Passion. Mais bientôt la musique, ce sacré petit air de fifre à vos oreilles et deux, trois, dix aiguilles dans votre peau. Alors, exaspéré, fou de rage et de douleur, vous rejetez le drap devenu tente à moustiques — et de lancer dans le noir vos deux poings et de vous donner de ces gifles... Pan!.. Sur votre front, sous votre main qui s'y est appliquée avec un claquement terrible, vous sentez quelque chose de gluant. Un d'écrasé! et c'est votre tour de rire. Mais pas pour longtemps. Car ces bêtes-là sont bien Corses: elles vengent leurs morts. Toute la race fond sur vous. Zin! Zin! En quel état elles vous auront mis, votre visage le dira demain...

Eh! bien, voyez-vous « o massiu », conclut le vieux berger, s'il ne s'agissait que de nous, de notre chienne de peau faite pour souffrir, nous supporterions tout cela.

Mais nos bêtes! Non les grandes, à la vérité, bœufs et vaches qui supportent gaillardement les canicules et peuvent boire à même le bourbier. Nous les laissons « in piaghia ». Les échaliers ouverts, elles passent d'un enclos à l'autre et trouvent toujours, dans les fonds qui se conservent humides, assez d'herbe pour ne pas mourir.

Nos chèvres aussi, à la rigueur, s'en tireraient, quoique plutôt mal. S'il est grandement profitable de les mener à la montagne (car, allez, la montagne, l'été, « ne dit mal de personne (5) » s'il y a utilité, il n'y a pas, du moins, nécessité.

Mais nos brebis, « o massiù » ! « I nosci picuregdi ». Ces chèvres, braves petites bêtes qui ne savent pas se plaindre, mais n'en sont que plus délicates et sensibles. Un été « in piaghia » leur est mortel ... Comment je le sais ? Eh ! mon

⁽⁵⁾ Littéralement traduit du corse,

Dieu! l'expérience a été faite. Elle fut si cruelle que personne n'est plus tenté de la refaire.

Le curieux, c'est que les bêtes qui y furent soumises traversèrent l'été sans dommage apparent. Mais, la mauvaise saison venue, elles périrent presque toutes. On se demandait pourquoi elles mouraient C'était pourtant bien simple : il suffisait de regarder celles — si sémillantes — qui avaient eu leur cure de montagne.

Voyez-vous, il y a des siècles et des siècles qu'elles y sont habituées. Elles ne peuvent plus s'en passer. Il leur faut les herbes dépuratives humectées de rosée matinale, l'air fin, les claires et fraîches eaux...

Et c'est pour elles, « o massiu », que, chaque année, nous montons nous livrer à la cruelle bête aux ongles crochus et acérés qui se repaît de nos entrailles... qu'elle arrache...

Il s'aperçoit que je n'ai pas compris et, à l'interrogation qu'il lit dans mon regard :

-- L'adjudicataire, « ô massiu ».

VIII

— Toujours vos références littéraires ! Laissez donc tranquilles, je vous prie, dans leur rayon de bibliothèque, Mistral et Daudet.

Ils nous donnèrent, c'est entendu, de ces troupeaux qu'on mène à la montagne comme les nôtres et qu'on en ramène, des descriptions justement devenues classiques. Mais...

Et laissez-moi tranquille avec votre Jean Giono — encore qu'il ait rajeuni le sujet et que, dans sa prose lourde et fuli-gineuse, jaillissent à tout moment des traits d'une poésie vraiment neuve...

Nous sommes en Corse, non en Provence et nos troupeaux sont à ceux de Crau, ce qu'est le maigre torrent que j'ai sous les yeux, au vaste Rhône.

Rien de comparable chez nous à ces milliers de bêtes qu'un seul mas envoie à l'Alpe herbue ou reçoit d'une Alpe surprise par la neige, à ces multitudes ovines d'un seul tenant et d'un seul maître, à ces marées montantes ou descendantes de toisons, de cornes et de bêlements qui ont, pour embruns, la poussière soulevée et que canalisent, sur une route aride, aidés de gros chiens sans aménité mais tout à leur consigne, des pâtres mal accoutrés, Neptunes dépenaillés et déchus qui brandissent, au lieu du trident, leur gros bâton ferré d'alpinistes.

Parlons comme Tityre et disons en ce langage figuré dont les simples comparaisons — aussi naturellement venues que, de sa source, une eau limpide, — donnent tant de fraîcheur aux églogues virgiliennes :

— Autant le hêtre dont la tête touche au ciel, sur le genévrier rampant ; autant le sombre sommet de Sistaghia sur le grâcieux coteau que verdit le pampre des vignes, — autant le mas orgueilleux l'emporte sur l'humble cabane et l'immense troupeau de Crau sur la cheminante grappe de bêtes menues que notre bêrger pousse devant lui.

Notre berger n'a pas les moyens, au prix où sont brebis et chèvres, d'en acheter beaucoup, — ni de construire de grands bâtiments, ni de se payer des pâtres de profession aux gages désastreux.

Son troupeau, l'exploitation de son troupeau, — sa femme et lui sont seuls à s'en occuper, aidés, il est vrai, des vieux parents (si vieux soient-ils) et des enfants (fussent-ils bien jeunes).

Toute la famille s'y met et s'évertue et peine, mais rien qu'elle.

Aussi un troupeau passe-t-il pour grand qui compte cent brebis et cinquante chèvres.

IX

Et c'est par un matin de juin — à une heure où le jour dégage à peine sa tête pâle (qui, tout à l'heure, par degrés, se fera rose et pourpre et fulgurante) du gris filet trempé de rosée et lesté de balles d'or où la nuit l'emprisonne.

La démarcation n'est pas encore tracée de la mer et du ciel.

Il y a, au fond de la vallée largement ouverte, un grand fleuve de brumes qui porte à la mer ses molles ondes cotonneuses. Ça et là, une pointe de peuplier en émerge comme le mât d'une nef sombrée.

Quand le soleil, la travaillant de ses longues aiguilles d'or, aura réduit cette ouate en buée diaphane et puis en lumineuse écume, la vallée rira de toutes ses verdures : celle des vignes, claire et tendre, qui s'avive du bleu chimique des sulfates, celle des blés mûrissants qui tourne à la blondeur des chevelures nordiques, et celle qui renaît sous l'or des prairies fauchées.

Et la *macchia* aussi rira — qui n'y est guère portée, robe sévère d'une des plus tragiques terres qui soient au monde.

Elle rira des mille fleurs épanouies dont elle se constelle, fleurs blanches, fleurs roses de ces cistes qui, à l'altitude où nous sommes, en forment presque seuls l'épais et spongieux tissu.

Et de la fête sera aussi la mer, unie et d'un blanc éblouissant, nappe d'on ne sait quel lait miraculeux.

Et il y aura une demi-heure divine sous le jeune soleil : avenement ineffable du Néron incendiaire qui, tout à l'heure, mettant le feu à son empire, embrasera les glèbes et le ciel... et la route poudreuse où se traînera le troupeau...

Maintenant, dans le fin matin, c'est, pour notre troupeau, tout l'effarement et, pour notre berger, tout l'affairement du départ.

Bêlements gras des brebis, bêlement brisés des chèvres. Piétinements sur place de bêtes apeurées — les brebis — ou nerveuses — les chèvres — qui se demandent (et paraissent demander en leur langage) pourquoi le bon plaisir des maîtres les laisse attendre sur cette route qu'elles impriment de leurs sabots et parsèment de leurs crottes oblongues, comme d'olives animales...

Où, tantôt, seront-elles menées ?

On dirait — aux reniflements qu'elles dirigent d'un certain côté qui est à l'opposé de la mer — qu'elles le savent ou en ont l'intuition.

Ne serait-ce pas le moment revenu de l'exode annuel où, après d'atroces marches sur cette lanière de désert qu'est la route, elles retrouvent leur Chanaan avec ses ombrages, ses clairs ruisseaux, ses herbes trempées de rosée, ses plantes aromatiques, cette menthe poivrée, ce thym (ô ce thym!) où elles portent une dent avide et qui ne leur brûlent la bouche que pour y laisser comme un bonbon de glace parfumée?

Dans leur mémoire soudain rafraîchie quel vent léger se lève qui fleure bon, qui fait bruire quels feuillages ? et quelles sources se sont mises à chanter ?

— Bè... (un long point d'orgue sur cet e ouvert) bè... font les brebis, comme pour dire : « Qu'attend-on ? »

Elles se pressent l'une contre l'autre à s'écraser, leurs petites têtes émergeant de la masse compacte, du flot laineux des corps tassés ; et leurs bouches bêlantes poussent toutes à la fois la pressante interrogation.

Du geste, d'une voix aux inflexions très douces, la fille qui, tout à l'heure, les mènera, cherche à calmer leur

impatience. Grande enfant qui mue, toute jaune du travail de la puberté, avec de longues jambes sans mollets et une poitrine plate).

Aussi mal fagotée qu'il se peut, la pauvre, d'une robe aux ramages fanés où le grenat domine. Jupe trop courte, corsage lâche sous lequel (une paire d'impertinentes petites saillies trahit le pudique secret) deux ravissants jumeaux viennent d'éclore; bas mal tirés, grosses chaussures à clous; comme coiffure, un mouchoir rose, le falzulettu national, retombant sur la nuque en triangle et négligemment noué sous le menton.

— Bè-è-è-è ! font les chèvres, de leur voix aigrelette qui tremble... Et c'est pour dire : « Partons ! mais partons donc ! »

Elles n'y manqueraient pas si un garçonnet d'une douzaine d'années, aussi jaune que sa sœur, — mais, lui, de paludisme — ne leur barrait la route de ses bras en croix et d'invectives lancées à tue-tête qu'un chien roux — petites oreilles et queue de renard — appuie de ses abois aigus.

Ces bêtes libertaires frémissent (on le sent) d'être tenues en respect et, — le front en avant, les cornes en garde elles ne demanderaient qu'à foncer sur la fragile barrière qui leur ferme le chemin des fraîches altitudes.

Mais le bouc les décourage par son calme olympien, le grand vieux bouc majestueux qui sait bien qu'on partira tout à l'heure et que le trop de hâte n'est pas un sûr moyen d'arriver plus tôt.

Au milieu de ces femelles qui ont leurs nerfs, qu'il domine de sa taille plus haute et du puissant cimier que lui font ses cornes, tout grisonnant, la barbe biblique, il a l'air d'un pacha resté assez mâle pour régner sur son harem, mais devenu assez philosophe pour que les vaines agitations l'en laissent impassible.

Ah! que ceux-ci savent mettre à profit la trop longue attente!

Voyez l'idyllique groupe : la grande truie blanche, bien maigrie, s'est couchée tout de son long — et Dieu ! qu'elle est longue ! — dans le fossé de la route.

Jambes raidies, elle est toute de profil comme si elle posait pour une médaille. Sous sa vaste oreille bombée — fleurie de dartres et vergée de veines roses — la tête disparaît et les yeux. Le bout seul du groin se voit qui, sans cesse flairant, sans cesse bouge. Elle est mince comme une lame ; elle n'a plus de ventre, mais ses mamelles sont gonflées. Sa tendresse maternelle lui fond la chair pour en faire du lait.

On pourrait lui appliquer — avec la variante qui convient — le mot de Michelet sur l'hirondelle. Tout est mamelle... Elle en devient un symbole. Elle est Mère.

Elle se vide, se résorbe et s'épuise pour que soient toujours bien pleines les six gourdes — noires sur le fond rose du ventre — qu'elle porte pour ses petits.

Cybèle animale! Intarissable nourricière! Sa mamelle sextuple, toute sollicitée qu'elle est trop souvent par leur insatiable bouche rose, — ses petits ne la trouvent jamais à sec.

Elle vient de la leur livrer. Et son grognement rythmé — où de la souffrance physique se devine (quelle volupté n'en comporte ?) — exprime une satisfaction si profonde, si parfaite qu'il en prend la douceur d'un roucoulement.

Si elle est maigre, comme ses petits sont dodus! Les délicieux, les ravissants gorets! Agiles, pétulants, tout pétillants de cette flamme vive et légère, quelque peu folle qu'est, en ses premiers jours, la vie de l'animal qui trouve, lui, aussitôt né, une prodigieuse liberté de mouvements... et s'en grise... alors qu'il nous faut les langes...

Quoi de plus vif argent qu'un goret ? Ses petites jambes ne cessent de trotter, son petit groin de remuer, ses oreilles de battre, sa peau de frémir, son amusant bout de queue de se détendre pour se tortiller aussitôt, — tour à tour mèche ou tire-bouchon — et son gosier de faire tourner son rouet.

Comptons ceux-ci. Un, deux... Ils sont six : trois blancs, deux noirs, un noir avec le ventre blanc. Robes toutes neuves, bien lustrées ; sabots en fine corne noire ou blonde.

Ils tettent. Trois, couchés à plat ventre sur le sol, culs au vent, leurs pattes de derrière comme disloquées, faisant des angles aigus invraisemblables, se sont attribué la rangée de mamelles inférieure. Les trois autres, chevauchant leurs frères, ont dû prendre celle qui restait. Leur position à tous est des plus incommodes et en changer provoque, de temps à autre, quelque bousculade, quelque échauffourée fort drôle. Mais ils n'en tettent que plus goulûment. Chacun, le long pis dans sa bouche avide, secoue — d'un hochement de tête déterminée — la mamelle qu'il a conquise ou à laquelle il fut réduit. Et de la presser, et de la creuser, et de la fouiller, et de la malaxer d'un petit groin gourmand et cruel, tout barbouillé de lait. Mais tout à coup, sentant titiller au bout

de sa langue le filet délectable, il cesse de brutaliser la mamelle dont il vient d'ouvrir les sources profondes. Une volupté intense l'immobilise. Il suce et tire, tire avec un claquement de langue rythmé, très doux.

Nappe de délices où ils trempent tous! Triomphe de l'éternel instinct! La mère qui se livre toute n'est pas moins heureuse que ses petits qui lui prennent, avec son lait, sa chair et ses forces. Dans les gosiers, les rouets s'en donnent.

Elle s'est faite plus longue encore et pousse — régulier — un grognement guttural.

- Grou... grou... grou...

Et les petits en chœur, éperdus de plaisir :

Oué... oué... oué...

Ce n'est certes pas du Mozart. Mais l'animale symphonie ne laisse pas d'attendrir, — et la vieille bergère en paraît troublée.

C'est à elle qu'il revient de conduire la touchante famille. Toute de noir vêtue, osseuse et busquée, elle s'est assise sur une borne de la route, une baguette d'olivier sauvage à la main. Elle regarde et — souriante — songe... La scène lui rappelle le temps où, mère, ce lui était délice de sentir vider par une chère bouche, un sein aujourd'hui aride et flasque. Mais qui, la mémoire lâchée, la retiendrait de courir après les jours écoulés ? Plus le passé est ancien, plus elle s'y plaît.

Cette vieille, avant que mère, fut l'épousée ; avant que l'épousée, la jeune fille courtisée, amoureuse...

Lointaines amours, n'est-ce pas à vous qu'elle sourit ?

NATALI.





LÉGENDES CORSES

La Scala di Santa-Regina

Lupu le chasseur a été mortellement blessé par son ennemi, Guglielminucciu. Il supplie sa fiancée Régina de lui amener l'ermite de Castirla, pour qu'il en reçoive l'absolution de ses fautes, avant la mort. Regina part, mais le Golu, grossi par les pluies, l'arrête et elle désespère de remplir sa mission, quand un ange apparaît et la conduit à travers monts et vallées, par un sentier lumineux et inconnu, jusqu'à la cabane du pieux moine (1).

Le Saint homme dormait.

On n'entendait d'autre bruit que le fracas de la rivière. La voix de l'ange se fit plus pénétrante et douce :

- « Mon Père! mon Père! mon Père »!

Au troisième appel la rustique porte s'ouvrit et la vénérable figure du ministre de Dieu se montra sur le seuil de la demeure.

L'éblouissante vision, aux couleurs inconnues en ce monde, éclairait les murs noircis de la cabane. L'ermite la vit et tomba à genoux, les mains jointes, dans l'extase. Un homme pieux, qui communie tous les jours avec la nature et médite sur les choses divines, est toujours prêt à adorer un hôte-du Ciel.

La voix résonna de nouveau :

— « Mon Père, ton aide est sollicitée par un vivant pour un moribond ».

Ces paroles descendaient, claires et pures comme le tintement d'une cloche d'argent. Et pendant que la vision parlait, les paroles vibrantes devenaient de plus en plus faibles et la lumière de perles, peu à peu, s'évanouissait, comme absorbée par l'astre de la nuit. Enfin elle disparut, et la voix, toujours plus faible, ne fut plus qu'un soupir, doux comme l'écho d'un tendre souvenir.

Ce fut le silence complet.

Regina apercevait devant elle l'ermite, qu'elle était venue chercher de si loin. Ils étaient séparés par la rivière torrentueuse, bruyante et profonde, et le débordement de ses eaux, en hiver, avait fait disparaître le gué.

Mais l'ange n'était plus là. Il l'avait abandonnée.

L'ermite était toujours à genoux, continuant d'adorer la vision qui avait disparu. Enfin, il se leva, regarda fixement le point du ciel où elle lui était apparue et, avec un soupir de regret, se disposa à rentrer dans l'ermitage. Mais auparavant il voulut admirer la nature endormie. Alors il vit Regina qui, de l'autre rive, lui tendait les mains comme pour l'implorer, car le bruit de la rivière l'empêchait de saisir ses paroles. Lui, la regardait, étonné; et il s'empressa de descendre au bord de l'eau. De là, il put comprendre quelques mots:

— « Votre aide... suivez-moi... tout de suite... Un homme est à l'agonie... Votre ministère lui est nécessaire ! »

Le vieux prêtre comprit tout de suite ce dont il s'agissait. Ce n'était pas la première fois, en effet, que, dans la région, on l'appelait pour exercer son saint ministère.

De la main, il montra avec tristesse la rivière qui avait débordé et dont les eaux couraient avec une vitesse vertigi-

neuse.

Pour accomplir une mission sainte, comment la traverser ? Regina le comprit. Elle insista :

- « Plus loin devait exister un pont ? Non ? »

L'ermite branla la tête, car l'ouragan qui avait fait déborder la rivière avait en même temps emporté le pont. Regina était désespérée. Après avoir eu un guide divin qui l'avait accompagnée si loin, celui-ci l'avait abandonnée, et elle ne pouvait accomplir sa mission!

- « Sainte Vierge, sanglotait-elle, que faire ? Aide-moi!

il faut, il faut que le prêtre vienne tout de suite. »

Et en cherchant à revoir l'ange, elle croyait devenir folle. L'ermite, pour pouvoir mieux lui parler et l'interroger, entra dans l'eau.

« Qui es-tu, ma fille, lui dit-il, et que me veux-tu?

— Je viens à la prière de Lupu le Chasseur qui vous connaît. Il vous appelle. Blessé mortellement par un ennemi, il veut, avant de mourir, se confesser. Un ange m'a guidé jusqu'en ces lieux et m'a tracé un passage miraculeux sur le flanc de la montagne. Puis il m'a abandonnée!

- Oh! mon Saint Ange gardien, implora-t-elle, revenez

vite m'aider »!

Les yeux vers le ciel, Regina et l'ermite attendaient, anxieux.

Mais rien, dans la solitude de la nuit, ne se montrait.

L'ermite se retourna vers la jeune fille :

— « Ma fille, j'ai vu ton guide lorsqu'il ne t'avait pas encore quittée. Il reviendra, j'en suis certain! Et si la volonté divine ne te l'envoie plus ici, une autre aide te sera accordée, sois en sûre! Aie la foi, et le Ciel me permettra de te rejoindre à temps ».

La conviction du bon vieillard rassura Regina.

Mais elle ne pouvait s'empêcher de penser à Lupu, seul et privé de ses soins. Et l'on n'était pas encore venu à son secours!

— « Mon Père, insista-t-elle, priez pour que mon ange gardien revienne! » L'ermite courba la tête, joignant les mains, suppliant; et Regina s'agenouilla.

La lune éclairait maintenant les hautes montagnes et se réfléchissait sur les eaux de la rivière. C'était là une scène

de calme très impressionnante.

Tout à coup une formidable détonation troubla le silence qui régnait en ces lieux et un être colossal et noir se montra aux côtés de Regina. L'apparition était horrible, diabolique, et avait d'immenses ailes qui se repliaient affreusement derrière le dos. Regina la regarda, épouvantée et glacée de terreur, pendant que le Démon, se baissant, approchait son visage terrifiant de l'enfant, ses grosses lèvres esquissant un affreux sourire. Ses deux énormes pieds étaient plantés à terre et ses mains massives, aux doigts crochus, carressaient ses flancs noirs.

- « Tu demandes du secours, dit-il d'une voix retentis-

sante, eh bien ! me voici à tes ordres. »

L'ermite, absorbé par ses prières, ne s'était pas aperçu de l'arrivée du démon. Mais le timbre de sa voix lui fit ouvrir les yeux. Il jeta un coup d'œil autour de lui et fit aussitôt le signe de la croix.

Il vit la jeune fille, qui, hypnotisée, regardait la noire

vision. Il fronça les sourcils.

- « Satan, Satan, cria-t-il, que fais-tu ici ? Ce n'est

pas ta place, va-t-en! »

- « Et pourquoi donc ? répondit celui-ci, sarcastique. Un ange s'en va, le démon vient ! Quoi de plus naturel ? » Puis se retournant vers Regina :
- « Voyons, ajouta-t-il, si nous pouvons réparer ce qui a été si mal fait! Ton fiancé t'attend. Il n'est pas bien de le laisser languir si longtemps, alors qu'il m'est si facile de vous aider l'un et l'autre! Et puis le bon prêtre ne veut-il pas traverser le fleuve pour aller sauver son âme? »

Et il fit un salut irrévérencieux à l'ermite qui, angoissé

et inquiet, se cramponnait à un rocher du rivage.

— « Comment, poursuivit Satan, pourrais-je empêcher une si belle action ? Non, non, au contraire ! »

Aussitôt il se mit à rire en montrant des dents aiguës. Regina, à ces mots, s'était levée, et, les mains jointes, elle écoutait avec beaucoup d'attention, tout à fait subjuguée par les yeux ardents du démon.

Satan reprit :

_ — « Mon pouvoir est illimité : je te le prouverai sur l'heure. »

Il leva la tête et appela:

— « Venez mes serviteurs, venez ! Le bel ange est parti, laissant beaucoup de choses en désordre, et il nous appartient de réparer ses fautes ».

Le ciel nocturne, où la lune et les étoiles brillaient d'un éclat éblouissant, s'obscurcit aussitôt. Et un nuage noir apparut rapide qui se désagrégea en une infinité d'atomes sombres. Alors on put de suite distinguer leurs affreuses formes. En un clin d'œil, les bords de la rivière furent couverts de démons qui gesticulaient, faisaient toutes sortes de contorsions et caquetaient. Un regard du maître les rappela à l'ordre. Les battements de leurs lourdes ailes couvraient jusqu'au bruit du cours d'eau.

Satan leur montra le coin où se tenait l'ermite, et dit :

— « Amis et serviteurs, il me faut un pont, construisezle vite et bien pour que le révérend prêtre puisse traverser la rivière et accomplir sa sainte mission! »

Et il éclata de rire, pendant que ses satellites riaient malicieusement. Mais le maître, d'un geste, mit fin à leur gaieté et hurla : — « Allons ! au travail, que tout soit prêt ! Je m'aperçois que les hommes acceptent facilement notre concours, bien que la vue de notre majestueuse personne les offusque et les trouble ! »

Le prêtre, à ces mots, se leva vivement et, appelant à haute voix Regina, que l'émotion paralysait, la supplia de ne pas accepter les offres de Satan. Puis il se mit à injurier les hordes infernales, entrecoupant ses imprécations de prières à tous les saints du Paradis.

Regina se réveilla enfin et regarda le démon, qui était encore près d'elle, de ses grands yeux tristes :

- « Est-il possible, demanda-t-elle, qu'un pont puisse être construit pour moi ? Quel pouvoir avez-vous, vous, pour faire ce miracle ? »
- « Regina, s'écria Satan, inutile de te dire qui je suis. Tu ne l'ignores certes pas ».

Elle répondit :

— « Si tu étais réellement celui que je crois, tu ne ferais pas un pareil travail pour soustraire une âme à l'Enfor ».

Mais l'ermite l'interrompit :

- « Encore une fois, Satan, je te dis : « Va-t'en et laissenous attendre en paix notre bon ange ».
- « Votre ange ? il est bien loin! Perdu dans la contemplation du ciel, il vous oublie, vous, terriens. Quant à moi en ce moment, loin de m'occuper de l'âme que je vais perdre, je songe à celle que je veux conquérir. Que m'importe l'âme souillée de Lupu! Elle m'a, sa vie durant, appartenu.

Et si, redoutant la mort, cet homme est lâche au point de me renier, il ne m'intéresse plus. Dans mon royaume, je possède d'innombrables âmes d'hommes, qui sur terre nont connu d'autre loi que la mienne, et que je ne peux éternellement tourmenter en leur faisant connaître tout ce ce qu'ils ont perdu, puisqu'ils n'ont jamais connu Dieu comme je l'ai connu, moi, Lucifer, fils de l'Aurore! Mais, en échange de celle de Lupu, ton âme, Regina, sera, pour moi, une conquête infiniment plus précieuse!

Eternellement prisonnière dans un monde de misère, tu seras réunie aux plus grands pécheurs de la terre. Ils sauront que tu es détestée et maudite de tous ceux que tu vénères. Tu seras oubliée de Lupu lui-même une fois qu'il aura obtenu la gloire céleste à laquelle il aspire. Mais tu auras sauvé son âme !... »

Regina, suffoquée par l'émotion, se mit à genoux, la tête dans les mains. L'ermite protesta avec véhémence :

- « Silence, créature ignoble ! Ne profane pas les choses saintes ! Ne parle pas si légèrement ! »
- « Légèrement ? Non, ami, tu te trompes ! Si Lupu meurt sans tes secours et tes conseils, Regina manque à la parole donnée au moribond. Et elle a déjà tellement souffert pour cet homme, que je désire lui venir en aide. En échange, je ne lui demande que son âme. »

L'enfant et l'ermite tressaillirent de terreur.

- « Jamais ! cria le prêtre. Que l'homme meure sans absolution ! Je ne me prêterai pas à un marché infâme... » Alors le démon se retourna vers Regina.
- « Ah! lui dit-il, comment donc aimes-tu Lupu? Pas assez pour lui sacrifier le salut de ton âme? Pense bien à cela! Si le pont n'est pas construit, tu n'as plus d'espoir de sauver l'âme de ton fiancé. Et si le Ciel et l'Enfer t'abandonnent, à qui auras-tu recours? Réponds, Regina. Lupu se meurt et attend le résultat de ton voyage. Il est bien doux de se sa-

crifier pour celui qu'on aime... mais pas au point de vendre sa propre âme ?... Ah! je pensais bien qu'il en était ainsi! »

Regina ne répondait pas ; la terreur et les larmes la ren-

daient silencieuse ...

Alors le diable, avec un rire méprisant, ordonna :

— « Démons, allons-nous en ! retournons d'où nous venons. Mais d'abord allons réclamer l'âme de Lupu le Chasseur $_{\rm l}$ »

Les grandes ailes s'ouvraient, les pieds se détachaient de

terre, les hordes de Satan s'envolaient.

Regina leva les yeux. A la vue des démons prêts à prendre leur vol, elle comprit soudain que son dernier espoir allait lui échapper. Elle poussa un grand cri et cria à Satan qui déjà s'élevait dans les airs, un malicieux sourire aux lèvres:

- « Oui, oui, je consens ! Je donne mon âme en échange

de celle de Lupu. »

Une formidable clameur de joie retentit, et la noire horde reprit contact avec la terre Satan saisit sa victime par la main, et, se tournant vers ses sujets, réclama leurs hommages pour la nouvelle habitante des profondeurs de l'Enfer. Tous s'empressèrent, l'entourèrent, la saluèrent avec mille et mille horribles contorsions. L'ermite, dans sa douleur, cherchait à se rapprocher de la jeune fille, pénétrait plus avant dans le fleuve, au risque d'être entraîné par le courant, et proférait des anathèmes contre les démons qui ne l'écoutaient pas ; il suppliait Regina de révoquer sa décision, l'engageait à compter sur la miséricorde divine, taxant de péché mortel le pacte avec Satan et l'Enfer.

Mais Regina demeurait muette d'épouvante ; son parti était pris, elle n'hésitait plus et tenait la tête haute, encore

que les larmes inondassent ses joues.

Un démon, enfin, s'approcha humblement du Maître et lui dit quelques mots à l'oreille. Satan s'agita et aussitôt

imposa silence à tous.

— « Allons! Au travail, sans répit, tout de suite. L'éternité est devant moi pour jouir de la compagnie de cette charmante enfant; mais j'allais oublier que nous sommes esclaves des lois de la nature! La nuit nous appartient, mais dès que l'aube commence de se montrer, il nous faut disparaître. Au premier chant du coq, notre œuvre doit être achevée. Au travail! »

Il se sépara de Regina et s'en vint conférer avec ses sujets. Il les expédiait à droite et à gauche, à la recherche des matériaux. Avant même que la jeune fille se fût calmée, ils étaient de retour. Les uns avaient déraciné d'énormes pins et hêtres, d'autres faisaient rouler des blocs de granite. Quelques-uns, avec des marteaux et des ciseaux, brisaient des pierres ou coupaient des branches à coups de hache. Un groupe de démons, en gesticulant, donnait des ordres.

Tous étaient agités, affairés.

L'ermite s'était retiré sur le pas de la porte de sa cabane et, assis sur un escabeau, il méditait et priait. Mais soudain, un léger sourire éclaira ses lèvres, et son beau visage, vieux et ridé, s'illumina. Un démon passa près de lui ; vite il s'efforça de paraître plongé dans la méditation.

La nuit était maintenant profonde. La lune avait disparu derrière les monts ; des nuages cachaient les étoiles. Et comme les démons, pour éclairer leur travail, avaient allumé de grands feux, une lueur sinistre les enveloppait. Le grand maître se précipitait de tous côtés, volant, courant, sautant, bondissant, proférant des blasphèmes, harcelant les ouvriers pour activer le travail. Des difficultés surgirent. Un tronc d'arbre était trop court pour atteindre la rive opposée. Un rocher dans la rivière empêchait de poser les piles du pont. Les arbustes qui entouraient le chantier improvisé prenaient feu et on les éteignait en toute hâte. L'eau devenait bouillante autour des pieds des démons, lorsque ceux-ci se jetaient dans la rivière ; on eut dit qu'elle entrait en contact avec un métal en fusion. Mais déjà un pont rustique et solide reliait les deux rives.

Une fois la dernière pile en place, une procession de démons parcourut le pont, chantant en chœur des chansons joyeuses qui produisaient une horrible cacophonie.

Satan et son escorte, délaissant Regina, s'approchèrent de l'ermite et l'invitèrent à venir admirer leur ouvrage, s'offrant courtoisement à l'accompagner.

Contrairement à leur attente, au lieu de protester avec véhémence, le prêtre ne dit mot. Il se leva lentement, avec dignité, alla prendre son mulet, le conduisit devant la cabane, où les démons l'attendaient impatiemment, prit la selle et la bride et se mit à seller très minutieusement la bête, s'attardant aux détails de cette vulgaire opération.

Puis, tenant le mulet par la bride, il descendit vers le pont, suivi de la noire escorte, émerveillée par sa docilité.

Mais arrivé à la première pile, le mulet s'arrêta net, baissant la tête et flairant le sol. Il porta en avant, avec hésitation, son sabot délicat, tâta le bois du pont, puis commença à reculer, obligeant l'ermite à en faire autant. Celui-

ci, dodelinant de la tête, se retourna vers les démons, en disant :

— « Dieu a créé les animaux avant les hommes et les a dotés de l'instinct avant de leur donner l'intelligence. Si ce bon mulet — une excellente bête qui m'a servi avec beaucoup de jugement pendant de nombreuses années — se refuse à traverser votre pont, c'est qu'il est dangereux de le faire! Sans lui, moi, pauvre vieillard, je serais réduit à l'impuissance. Ne vous serait-il pas possible de niveler les planches du pont et de renforcer les piles? Je vois l'eau au travers du bois. En mélangeant de la mousse avec de la terre, on comblerait très aisément les vides. »

Les démons protestèrent énergiquement.

L'ermite ajouta :

— « J'ai toujours ouï dire que les œuvres de Satan étaient toujours parfaites dans tous leurs détails. Je vois que c'est faux ».

Et il sourit du doux sourire d'un heureux vieillard. Le

démon se mit à gourmander ses subordonnés.

— « Le prêtre a raison, votre travail a été fait avec négligence. Je ne veux pas le laisser en cet état. Nivelez le bois, bouchez les trous, renforcez les piles! »

Tous se remirent aussitôt au travail, courant à la forêt pour récolter de la mousse et des feuilles, charriant terre

et pierres, sciant, nivelant, aplanissant.

Peu après l'ermite, qui s'était prosterné vers le levant et priait, fut invité pour la seconde fois à traverser le pont. Mais si le mulet n'eut pas d'hésitation, ce fut son maître qui s'arrêta. Après avoir fait quelques pas, il trébucha et dut se tenir à la crinière de la bête pour ne pas tomber.

Il dit :

— « Ma tête! ma vieille tête!... Elle se trouble si facilement! J'ai le vertige, et vais tomber dans l'eau si le pont n'a pas de parapet! Il est si étroit, et je vois, en bas, l'eau courir si rapidement! Excusez les craintes d'un vieillard! »

Les démons perdaient patience et murmuraient. Satan

prit le prêtre par le bras et l'interpella en ces termes :

- « Vieil imbécile, va ! Je t'ai contenté une fois ; cela

doit te suffire ! »

Soudainement l'ermite était devenu timide et craintif... Avec obstination il résistait aux supplications du démon, répétant sans cesse :

- « J'ai peur... je ne peux pas ! »

Satan sourit alors malicieusement et gronda:

- « Je comprends, ô faible serviteur de Dieu! A la vérité

tu ne tiens pas énormément à accomplir une mission pénible! Et qui sait — il se mit à hurler furieusement — pendant que nous étions tous au travail, Regina t'a peut-être fait comprendre qu'elle se repentait de la décision qu'elle a prise, et tous deux avez honte de me le dire! Alors je vais aller trouver Lupu. Adieu, vieil étourdi! Et toi, femme pusillanime, garde ton âme! »

Regina ne pleurait plus. Ses grands yeux noirs, ouverts

sur un visage tragique, étaient fixés sur l'ermite.

A la vue des démons, de nouveau prêts à partir, elle perdit la tête et affirma d'une manière touchante qu'elle entendait s'en tenir au pacte.

L'ermite s'était arrêté sur le bord du torrent.

— « Démons ! dit-il, pourquoi préférez-vous une âme à une autre ? Celle de Regina à celle de Lupu ? Je ne peux et ne veux tràverser le pont sans parapet ».

Et il se tourna du côté de son ermitage.

Les démons baragouinaient entre eux. Finalement le maître perdit patience et cria :

— « Je veux cette femme ! Faites ce que demande ce vieux fou. »

Une fois encore, de noires figures s'envolèrent plus lom et revinrent avec des branches d'arbres longues et droites, qu'ils placèrent des deux côtés du pont, en travers de pieux solidement plantés. L'ermite suivait le travail, d'un œil attentif, puis, s'approchant du parapet, il le contrôla et déclara qu'il était peu solide. Les démons travaillèrent rageusement à le consolider. Quand il le fut, au point que l'ermite ne put pas l'ébranler, les démons reconduisirent le prêtre à l'entrée du pont et lui crièrent :

— « Traverse, traverse maintenant la rivière ! Cette fois tu ne pourras plus critiquer notre travail ! Pars et laisse-nous partir, nous aussi ! »

Ils devenaient anxieux et regardaient furtivement le ciel. Sur les crêtes des monts, au levant, la nuit était moins noire.

— « Oui, répondit l'ermite, je partirai maintenant, mais rendez-vous bien compte de l'état de mon terrain! Avez-vous l'intention de laisser devant mon ermitage tous les débris, les éclats de pierre, la sciure de bois, etc...? »

Les esprits malins avaient beau crier et hurler : l'insistance obstinée du vieillard les obligea à faire disparaître les résidus du travail qu'ils avaient oubliés là. Ils en jetèrent une partie dans la rivière et firent brûler le reste dans les flammes d'un brasier, puis, sous les yeux du prêtre, ils revinrent sur leurs pas et, à coups de pied, éteignirent les feux.

Regina appelait, implorait. Derrière elle, le ciel blanchissait.

Elle vit l'ermite descendre au bord de la rivière et examiner les piles du pont. Les trouvant satisfaisantes, il retourne à son ermitage, se munit d'un bâton, serre les courroies de la selle, détache et attache plus solidement les courroies de ses sandales, jette son manteau sur ses épaules, et enfin, fait un long discours aux démons pour les remercier chaleurensement de leur courtoise collaboration. Pas un mot de protestation, pas une exclamation de dégoût et de colère, comme tout à l'heure lorsqu'il défendait deux âmes. Le voilà prêt. Il chemine, grave, vers le pont, et arrivé là, s'arrête.

Depuis quelques minutes un silence inquiet régnait dans les hordes infernales. Elles se tenaient immobiles. L'ermite regarda la montagne devant lui. Un petit nuage gris-perle, presque imperceptible, couronnait la plus haute cîme. Petit à petit, il devint blanc, puis se colora d'une teinte rose et or délicate. Un long rayon de lumière traversa la gorge. Un con chapte

Un coq chanta. Il faisait jour.

Avec des cris d'une infernale rage, les démons se précipitèrent sur l'ermite, cherchant à l'entraîner de force jusqu'à l'extrémité du pont. Alors le saint homme, d'une voix tonnante, ordonna à Regina de prier, et lui-même commen-

ça d'invoquer le Ciel à haute voix.

Le rayon de lumière grossit et se transforma en une vive lueur qui dora les cîmes des monts. Les étoiles avaient disparu et seule une planète brillait au firmament. Le fond de la vallée, encore ténébreux, s'éclairait peu à peu. Un oiseau gazouillait dans le maquis. Le coq recommença à chanter.

Il semblait que la fureur et la rage des démons, malgré eux, se calmaient. Ils murmuraient sourdement comme des chiens enchaînés qui, montrant les crocs, cherchent à saisir une proie sans pouvoir l'atteindre. Après un instant d'hésitation, comme s'ils obéissaient à une force supérieure, ils déployèrent leurs immenses ailes noires et s'envolèrent. Satan, le dernier à abandonner la terre, se précipita sur la jeune fille et l'ermite, mais sans pouvoir les toucher de ses mains maudites. Puis, dans un hurlement de rage, il rejoignit ses sujets. Les hordes infernales s'enfuirent, en poussant d'horribles clameurs et diparurent dans les profondeurs du défilé.

Alors l'ermite s'assit sur une pierre et se mit à rire.

Il rit tellement que les larmes lui vinrent aux yeux. Regina, pâle et tremblante, monta sur le pont, en regardant autour d'elle et comprenant à peine comment son angoisse avait pu se dissiper. Elle s'agenouilla aux pieds de l'ermite et éclata longuement en sanglots.

Lui, la laissa pleurer, puis, posant sur l'épaule de la jeune fille une main caressante, il lui fit lever la tête et regarder le soleil vainqueur. Déjà, près du seuil du prêtre, les poules becquetaient la terre et le mulet paissait l'herbe à côté du pont. La vue de ces futiles petites choses redonnait du courage à Regina. L'ermite entra dans sa demeure prendre du pain et du vin et, donnant l'exemple à la jeune fille, la força à boire et à manger. Puis, au grand étonnement de l'enfant, il se remit à rire et dit :

— « Je remercie le Ciel d'avoir permis au soleil de se lever à cette heure! J'aurais été soumis à une dure épreuve si j'avais dû chercher de nouvelles raisons pour retarder mon départ ».

Elle le regarda avec stupeur, pensant que les évènements

de la nuit lui avaient fait perdre la tête.

— « Des raisons pour retarder le départ ! s'écria-t-elle, mais alors vous ne vouliez pas aller auprès de Lupu ? »

— « Non, ma fille, je ne voulais pas y aller... à ce moment-là. Si ton âme pure était si précieuse au démon, n'était-elle pas plus précieuse encore au Seigneur ? Et n'avais-je pas le devoir de la lui conserver, même — et il soupira — au prix de l'autre âme ? Et n'avais-je pas toujours l'espoir, moi, de les sauver l'une et l'autre, comme j'en ai la certitude à présent ? Il ne m'était pas difficile de cacher mes pensées, car les démons ont si mauvaise opinion de l'intelligence d'un prêtre qu'ils n'ont pas eu l'idée de chercher un autre moyen plus expéditif devant mes hésitations. Maintenant, chère enfant, lève-toi et du courage. Partons! »

Il la prit en croupe sur le mulet, et la bonne bête, avec son double fardeau, traversa le pont sans broncher, puis

commença à gravir le chemin de la montagne.

Comme ils étaient enfin dans la bonne voie, Regina retrouva une partie de son calme habituel et raconta son voyage du jour précédent à travers le miraculeux sentier, visible au loin comme une déchirure du flanc de la montagne. Avec des soupirs, elle parla de l'Ange, et l'ermite ne cessait de lui répéter qu'elle devait croire à une raison divine, cause du départ précipité de son guide.

Pendant qu'il parlait, une lumière merveilleuse, éblouis-

sante, embrasait la nature environnante et, au milieu des buissons de myrte en fleurs, ils aperçurent l'Ange qui s'approchait, environné de lumière.

Dune voix divine, il dit:

— « Salut, Regina, sois bénie et béni soit le saint ermite ! »

Ils se prosternèrent aussitôt devant la vision. Et Regina ne put s'empêcher de crier :

— « O mon divin gardien, pourquoi m'as-tu abandonnée ? Les démons sont venus me tenter, et toute la nuit Lupu m'a attendue en vain ».

La voix argentine de l'ange lui répondit :

— « Je sais tout. Lupu a dormi et il t'attend sans souffrir de sa blessure. Lorsque tu veillais sur lui, sur la montagne, j'étais près de vous et luttais contre Satan qui réclamait Lupu et guettait sa mort. Il t'a vue et a eu le désir de te posséder. L'idée lui est venue de faire un pacte avec toi, car il savait que si tu ne te donnais pas de ta propre volonté, il n'aurait jamais pu t'avoir en son pouvoir. Le Ciel a voulu te faire subir cette épreuve, mais t'a accordé la protection de l'ermite, qui a su mettre en fuite les puissances du mal. Va, Regina, réconforter Lupu. Le Ciel garde son âme et sa vie t'appartient ».

Edith SOUTHWELL-COLUCCI.

(Traduction de J. Carabin) (1).

Le Général Baron J.-B. Franceschi

(1766-1813)

APPENDICES (31)

I

Au nom du Peuple Français,

Le représentant du Peuple Français en Corse pour la Convention Nationale :

Voulant reconnaître la bonne conduite et l'intelligence

⁽¹⁾ Racconti corsi, D'après la version italienne de Maria Roselli. Editeur : Rafaello Giusti, Livourne.

⁽³¹⁾ Ces documents sont presque tous extraits des Archives du Ministère de la guerre.

que le citoyen Franceschi, capitaine au 16° Bataillon d'infanterie légère, et aide de camp du général de brigade Gentily a montrées dans toutes les occasions, et notamment dans les deux attaques faites par les Anglais à Fornaly où il vient d'être blessé,

Arrête que le citoyen Franceschi est nommé adjudantgénéral chef de bataillon et qu'il jouira de ce moment des émoluments et du grade y affectés.

Fait à Bastia, le 11 ventôse (32), l'an second de la Républi-

que Française.

LACOMBE SAINT-MICHEL. — ARGAND SECTÉTAIRE.

II

Observations sur la conduite politique et morale de l'adjudant général Franceschi (32)

Je soussigné, général divisionnaire Gentili, commandant l'aile gauche de la division de droite de l'armée d'Italie.

Certifie qu'il est à ma connaissance que l'adjudant-général Franceschi, employé dans la dite division, a été nommé quartier-maître du 16° Bataillon d'infanterie légère le 1° avril 1793 (vieux style) par les représentants du peuple Saliceti, Delcher et La Combe St-Michel.

Que le quinze décembre suivant, il a été nommé capitaine au dit batrillon par le représentant Lacombe St-Michel, et le onze ventose dernier il a été nommé adjudant-général chef de bataillon ayant vu les arrêtés de ces nominations.

Que depuis le 1^{er} May jusqu'au quinze Novembre 1793, il a rempli par mes ordres les fonctions d'adjudant de place à St-Florent, où il s'est distingué à l'occasion de la première

attaque faite par les Anglais à St-Florent.

Qu'il a été mon aide de camp depuis le onze novembre jusqu'au moment de sa promotion au grade d'adjudant-général et qu'il s'est trouvé à l'attaque faite aux rebelles attroupés à Farinole par les troupes de la République, comme aussi au dernier siège des Anglais à St-Florent et que, dans ces deux circonstances, il a donné des preuves d'intelligence et de bravoure, ayant été blessé à la jambe, au camp de Fornali.

Qu'il s'est trouvé au dernier siège des Anglais à Bastia où il a continué à servir la Patrie avec le zèle digne d'un Répu-

blicain.

^{(32) 1}er mars 1794.

Je déclare enfin reconnaître au citoyen Francesqui toutes les qualités physiques et morales, ainsi que les talens (sic) pour remplir convenablement les fonctions d'adjudant-général, l'ayant déjà employé à des expéditions qu'il a exécutées d'une manière honorable (33).

Fait à Ormea, le 30 Brûmaire de l'an 3 de la République

Française.

GENTILI.

III

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ ou la mort

Commission de l'organisation et du mouvement des Armées de terre

Paris, le 25 nivose, l'an troisième (34) de la République Française une et indivisible.

RAPPORT présenté à la Commission

Le citoven Franceschi (Jean Baptiste) né à Bastia en Corse le 6 décembre 1766, demande la confirmation du grade d'adjudant-général chef de bataillon auquel le représentant du peuple, Lacombe St-Michel, l'a élevé le 11 vendémiaire de l'an 2. Cet officier était juge du district de Bastia lorsque le 1er avril 1793 les Représentants le nommèrent quartiermaître trésorier du 16° bataillon d'infanterie légère. Le 15 décembre suivant le représentant Lacombe Saint-Michel le fit recevoir capitaine au dit bataillon. Le général de brigade Gentily certifie qu'il lui a servi d'aide de camp pendant quelque temps et qu'il a donné dans plusieurs circonstances des preuves d'intelligence et de bravoure. Il certifie de plus que cet officier a été blessé à la jambe au camp de Fournali (sic). On observe que les services militaires de cet officier ne sont pas antérieurs à l'année 1793. Vu le trop grand nombre d'adjudants généraux qui existent dans les armées, la Commission jugera s'il n'est pas convenable de proposer au

(34) 14 janvier 1796.

⁽³³⁾ Ces observations, datées du 20 novembre 1795, figurent au bas d'un relevé des Services de Franceschi.

Comité de Salut Public de donner au citoyen Franceschi une compagnie à sa nomination. On pense que c'est lui procurer l'avancement auquel ses deux années de services militaires peuvent lui donner droit de prétendre.

Approuvé (pas de signature).

IV

EGALITÉ

LIBERTÉ

Bastia, le 13 ventose an V Républicain (35)

Le Commissaire du Directoire exécutif dans l'Isle de Corse, au Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

Je ne puis me dispenser, à la fin de la mission que je viens de remplir en Corse, de rendre auprès de vous un témoignage particulier au zèle et aux moyens qu'ont déployés le général Gentili et les officiers qui le secondent dans le commandement militaire de l'isle.

Je dois particulièrement fixer votre attention sur le citoyen Franceschi; il est un des plus anciens adjudants généraux de l'armée d'Italie. Il servait en cette qualité près du général Berthier et avait même été chargé quelquefois des fonctions de Chef d'Etat-major, lorsqu'il a été déterminé (sic) à se rendre en Corse.

Il a rendu des services réels, mais en même temps il a perdu les occasions, qui se sont présentées tant de fois au milieu des succès éclatants de l'armée, de se distinguer et d'obtenir un avancement qu'il eût certainement mérité; le sacrifice qu'il a fait est d'autant plus grand qu'il avait l'autorisation de retourner à l'armée et que ce n'est que sur mes instances réitérées qu'il a consenti à rester en Corse.

Je désire sincèrement que ce dévouement ne lui soit pas préjudiciable et que vous vous fassiez représenter ses services, pour lui faire accorder l'avancement auquel, son ancienneté et l'utilité dont il a été ici lui donnent des droits (36).

Salut et respect: MIOT (37).

^{(35) 4} mars 1797.

⁽³⁶⁾ Cette lettre, d'après une mention marginale au crayon « a été apportée, **extraordinaire**, par un officier venu de Corse ».

(36) Le °élèbre Miot de Melito, né en 1776, qui a laissé de si bons

V

23 Pluviose an VII (38).

Le Ministre de la guerre au citoyen Ambert, Général de Division, commandant la 23° division militaire à Bastia.

Le Directoire exécutif, citoyen général, m'informe que l'adjudant général Franceschi, cy-devant adjoint au Ministre de la guerre de la République cisalpine, s'est fait envoyer en Corse; il me charge de donner les ordres nécessaires pour

que cet officier soit renvoyé à l'armée d'Italie.

Veuillez bien, en conséquence, s'il est arrivé ou aussitôt qu'il arrivera, lui ordonner de retourner sur le champ à cette armée et m'adresser un compte rendu de l'exécution de cet ordre, afin que je puisse informer le Directoire que ses instructions ont été remplies.

Salut (39)

VI

Au quartier général de Milan, 6 ventose an 7 (24 février 1799).

Musnier, général de Brigade, chef provisoire de l'Etat-major général.

Citoyen Ministre,

Conformément à votre lettre du (?) pluviose, l'adjudant général Franceschi qui n'était pas encore parti pour la Corse,

Sous la Restauration, il n'exerça aucune fonction publique, ainsi que sous la Monarchie de juillet et mourut en 1841. Comme roi d'Es-

pagne, Joseph l'avait fait comte de Melito.

(38) 11 février 1799.

souvenirs en Corse et dont les Mémoires sont pleins d'intérêt. Il remplit dans l'île deux missions de première importance, et c'est à la fin de la première (qui dura quatre mois, du 1° décembre 96 au 21 mars 97) qu'il écrivit la lettre ci.dessus. Après une courte ambassade en Sardaigne, il revint en Corse pour la seconde fois en 1801, envoyé par le Premier Consul. Il y resta jusqu'en novembre 1802. Membre du Tribunat, puis du Conseil d'Etat, il accompagna en 1806, à Naples, le roi Joseph dont il fut Ministre de l'Intérieur. Il le suivit encore en Espagne, comme ministre de sa Maison, et rentra en France avec lui après la perte de la bataille de Vittoria. Il reprit alors sa place au Conseil d'Etat.

⁽³⁹⁾ Lettre non signée, puisque ce n'est que la minute ; mais elle émane sûrement du général Schérer, qui ne fut remplacé comme Ministre de la guerre que le 21 Février suivant.

a reçu l'ordre de ne point quitter l'armée. Cet ordre l'ayant déterminé à donner sa démission, le général en chef sera chargé de vous la transmettre et de vous inviter à prononcer à cet égard.

En attendant votre décision, l'adjudant-général Franceschi a l'ordre de rester à Milan

Salut et Respect.

VII

LIBERTÉ

EGALITÉ

Proposition d'accepter la démission offerte par l'adjudant général Franceschi et de ne lui en adresser l'acceptation qu'après les élections. Rapport au Directoire exécutif fait par le Ministre de la guerre, le germinal an VII (40) de la République une et indivisible.

En exécution des ordres du Directoire exécutif, mon prédécesseur (41) a prescrit au général en chef de l'armée d'Italie de donner ordre à l'adjudant général Franceschi de rester à l'armée ou d'y retourner dans le cas où il se serait rendu en Corse.

Cet adjudant-général, qui n'était point encore parti lorsque le général en chef a reçu la lettre, a offert sur le champ sa démission en donnant pour motif des intérêts de famille et le dérangement de sa santé.

Le général Delmas, commandant alors l'armée par intérim, n'a pas voulu l'accepter sans y être autorisé, et lui a

enjoint de ne pas s'absenter du quartier général.

En transmettant cette démission, le général Delmas observe que l'adjudant-général Franceschi, en la donnant, espérait qu'il aurait la facilité de partir, malgré l'ordre, et qu'il ne perdrait pas l'assurance d'être nommé député en Corse.

D'après les motifs qui déterminaient cet officier à abandonner son poste, si le Directoire ne prononce pas la destitution, je propose d'accepter sa démission et de ne lui en adresser l'acceptation que lorsque les élections seront terminées.

Non signé (minute).

⁽⁴⁰⁾ Mars 1799. Le signataire de ce rapport doit être le général Millet de Mureau, Ministre de la guerre depuis le 21 février précédent.

⁽⁴¹⁾ Ce prédécesseur était le général Schérer, ministre depuis le 23 juillet 1797.

VIII

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Au quartier général de Lucques, le 19 messidor an 7 (42) de la République Française une et indivisible.

Macdonald, général en chef de l'armée de Naples, voulant récompenser les services, le mérite et utiliser les talents, sur la demande qui lui en a été faite par le général divisionnaire Gautier et sur les bons témoignages qui lui ont été rendus de l'adjudant-général Franceschi, l'a nommé, conformément à l'article 80 de la loi du 14 germinal an 3, au grade de général de brigade pour être employé en cette qualité près la dite armée. Ordonne en conséquence aux officiers supérieurs et subalternes de le reconnaître en la dite qualité de général de brigade, de lui obéir et lui faire obéir en tout ce qu'il commandera pour le bien du service et le succès des armes de la République. Ordonne en outre qu'il jouisse, à compter de ce jour, des émoluments et prérogatives de ce grade.

La présente nomination sera soumise à la sanction du

Directoire exécutif de la République Française (43).

MACDONALD.

IX

LIBERTÉ

EGALITÉ

Le Général de Division Gaultier, Commandant la Toscane et le Lucquois (44).

Voulant rendre hommage à la vérité certifie que l'adjudant-général Franceschi, chef d'état-major de cette Division, a donné pendant cette campagne des preuves de talents militaires et une brayoure qui lui ont mérité mon estime :

Qu'à la bataille de Vérone (45), les Autrichiens ayant

^{(42) 7} juillet 1799.

⁽⁴³⁾ Par lettre du Ministre de la guerre au général Oudinot, chef d'Etat major de l'armée d'Italie, le brevet de général de brigade de Franceschi leur fut transmis le 21 pluviose, an 9.

⁽⁴⁴⁾ On a vu dans le nº 55 de la Revue (1929) que le général Gaultier avait été détaché avec 5.000 hommes de l'armée d'Italie, par le général en chef Schérer, pour occuper le Grand Duché de Toscane.

⁽⁴⁵⁾ Bataille de Vérone ou plutôt de Magnano près de Vérone, que Kray gagna sur Schérer, le 5 avril 1799.

envoyé un corps de troupes nombreux pour occuper les débouchés des Apenins (sic) sur la Toscane, ils parvinrent à s'emparer des hauteurs de Pontremoli, de la Grasagnana et du Lucquois où nous n'avions que de faibles détachements ; ils avaient même pénétré jusqu'à Pontremoli, Villafranca et Alba et menacaient Lucques et Sarzana, lorsque l'adjudant général Franceschi, auquel j'avais confié le commandement d'un bataillon de la 55° demi-brigade, attaqua l'ennemi supérieur en force sur tous les points, les en chassa et rétablit notre communication avec la Ligurie et l'armée d'Italie ; après la perte de la bataille de la Trebia (46) les insurgés d'Arezzo et de Sienne s'étant portés sur Florence, presque dégarnie de troupes, l'adjudant général Franceschi les a souvent attaqués et chassés au loin, ce qui a contribué à faciliter la retraite des troupes qui occupaient Florence, Pise et Livourne, ainsi que notre artillerie.

L'adjudant-général Franceschi, par une conduite aussi distinguée, mérite les égards et les témoignages de satisfac-

tion du gouvernement.

Fait à Gênes, le dix thermidor, an 7 de la République (47).

D. GAULTIER.

X

REPUBLIQUE FRANÇAISE

26° DIVISION MILITAIRE

Départements composant la Division : Mont-Tonnerre Rhin et Moselle

> Boër Au quartier général à Aix-la-Chapelle Sarre le 24 fructidor an 12 de la République (48)

> > Le général commandant en chef la 26° division militaire à Son Excellence le Maréchal de l'Empire Berthier, Ministre de la guerre.

Monseigneur,

(47) Soit 28 juillet 1799.

Si Sa Majesté impériale daigne, au jour de son couronne-

⁽⁴⁶⁾ Souvaroff, après trois jours de combats sur la Trebbia (17-19 juin 1799), força Macdonald à battre en retraite après une perte de 15.000 hommes. Elle se fit difficilement sur Gênes et l'armée de Moreau, par les sentiers affreux de l'Apennin.

ment, accorder de l'avancement à quelques officiers généraux, je vous prie de lui recommander le général Francecky (sic). La manière dont cet officier général a servi dans la Division que j'ai l'honneur de commander, à part ses services antérieurs, lui donne des droits à votre bienveillance particulière. Vous savez d'ailleurs aussi bien que moi, Monseigneur, qu'il est fait pour la justifier ultérieurement d'une manière satisfaisante, et pour vous et pour le chef auguste qui aura daigné le remarquer parmi ses collègues.

J'ai l'honneur, Excellence, de vous saluer respectueusement.

LORGE (49).

IX.

Au Gouvernement de Paris, le 16 Brumaire an 13 (50)

Le Maréchal de l'Empire, Gouverneur de Paris, à M. le Maréchal Berthier, Ministre de la guerre.

Quoique je sois persuadé, Monsieur le Ministre Maréchal, que vous avez accordé à M. le général Franceschi tout l'intérêt que doivent lui concilier ses utiles services et son dévouement, je vous prie de trouver bon que j'ai l'honneur de le recommander particulièrement à votre bienveillance. Le moment des nouvelles promotions approche et je verrais avec plaisir que M. Franceschi fût compris dans la liste que vous présenterez à S. M. Je suis persuadé que vous aimerez vousmême à contribuer dans cette circonstance à l'avancement d'un officier général digne de toute votre estime et de la confiance de l'Empereur.

J'ai l'honneur de vous saluer.

MURAT.

XII

Paris, le 21 Brumaire (51)

A. M. le maréchal Berthier

Monsieur le Maréchal, je vous recommande le général de

(48) 11 septembre 1804.

⁽⁴⁹⁾ Thomas Guillaume, baron Lorge (1767-1826). D'abord simple dragon au Régiment Dauphin, la Révolution en fit un capitaine, puis un général de brigade et de division. Il se distingua, soit dans de grands commandements territoriaux, soit à la tête de divisions de cavalerie en Espagne et en Allemagne.

⁽⁵⁰⁾ Le 7 novembre 1804.

⁽⁵¹⁾ Pas d'indication d'année, mais, comme les autres lettres de recommandation, celle-ci doit être de l'an XIII (12 novembre 1804).

brigade Franceschi qui sert depuis plusieurs années avec distinction et qui a fait les guerres d'Italie; les promotions étant sur le point d'avoir lieu, je vous prie de le faire comprendre sur la liste.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute

considération.

Louis Bonaparte.

XIII

Paris, le 5 Frimaire an 13 (52).

Le Général Oudinot, Grand officier de la Légion d'honneur à Son Excellence le Maréchal d'Empire, Ministre de la guerre.

Monseigneur,

Plusieurs Maréchaux de France vous ont écrit comme s'intéressant à l'avancement du général de brigade Franceschi. Permettez-moi de me joindre à eux pour le recomman-

der à votre justice et votre bienveillance.

Ce général était en Italie sous-chef d'Etat-Major général lorsque le dernier coup de fusil fut tiré sur le continent. Je fus envoyé en mission par Sa Majesté l'Empereur et le général Franceschi me remplaça, prenant les fonctions de chef d'Etat-Major de l'armée. C'était la seconde fois.

A cette époque, le général en chef Brune me chargea de demander sa promotion sous le double rapport de sa condui-

te militaire et de l'ancienneté de son grade.

Je vous prie, Monsieur le Maréchal, de trouver bon que je vous remette sous les yeux les droits de cet officier à son avancement. Deux campagnes qu'il a faites sous mes ordres, et pendant lesquelles il s'est conduit avec distinction, sont le motif d'intérêt personnel qui me porte à vous renouveler (sic) cette demande.

J'ai l'honneur de vous saluer avec un dévouement respectueux.

OUDINOT (53)

(52) C'est-à-dire le 26 novembre 1804.

⁽⁵³⁾ Oudinot (Nicolas-Charles (1767-1847). Engagé volontaire à 16 ans, général de brigade 1794, confirmé dans ce grade 1795, général de division 1799, Maréchal de l'Empire 1809, duc de Reggio 1810, 32 fois blessé sur le champ de bataille, mérita d'être surnommé le Bayard Moderne.

XIV

Madame Franceschi demande l'avancement de son mari à Sa Majesté l'Impératrice (Joséphine).

Madame,

Je répondrais mal à la protection généreuse que Votre Majesté daigne accorder à ma famille si, au milieu des grands intérêts qui l'occupent toute entière dans cette circonstance mémorable qui a comblé tous nous vœux, je craignais de rappeler à sa mémoire le sort de mon mari. Que Votre Majesté me permette de lui rendre compte de la situation actuelle de l'objet qui le concerne.

J'ai eu l'honneur de lui faire part que L.L. A.A. I.I. les Princes Joseph et Louis et M. le Maréchal Murat avaient écrit en sa faveur au Maréchal Berthier, Ministre de la guerre. Depuis cette époque les Maréchaux d'Empire Masséna, Lannes, Bernadotte et Augereau ont bien voulu se réunir et ajouter leur témoignage en demandant au Ministre l'avancement de mon mari. Le général Oudinot, chef de l'Etat-Major général en Italie en l'an 9, vient aussi de lui rappeler qu'à cette époque le général en chef Brune, qui l'envoya en mission à Paris, le chargea expressément de demander la promotion de Franceschi.

Tous ces témoignages sont annexés au rapport favorable que le Ministre de la Guerre a dû mettre sous les yeux de Sa Majesté l'Empereur.

Nous touchons, Madame, au moment qui décidera du bonheur de ma famille, il est impossible d'offrir au cœur sensible et bienveillant de Votre Majesté un intérêt plus grand et plus touchant. Nous la supplions de prendre nos enfants sous sa protection spéciale et d'assurer leur sort à venir. Leur éducation est l'objet de toutes nos sollicitudes, nous ne pourrions y parvenir dans la situation précaire où nous existons. Je confie cette vérité à l'amour maternel de Votre Majesté.

Je suis, avec la reconnaissance et le respect le plus profond de Votre Majesté Impériale, la très humble et très obéissante servante :

> Clorinde Franceschi, née de Guasco rue projettée (sic) n° 3.

Paris 13 frimaire an XIII (4 décembre 1904).

XV

A Sa Majesté l'Empereur des Français

Sire,

Nous touchons au moment où votre armée va venger à Londres la foi des traités et le nom français trop longtemps méconnus. Le plus grand nombre de mes camarades va prendre une part active à cette glorieuse entreprise. Mon cœur est accablé, Sire, de l'idée de l'inaction où je me trouve placé. Que Votre Mujesté daigne me permettre de lui exposer mes vœux pour partager les périls et les travaux de ses fidèles serviteurs. J'attends, avec une impatience que je ne saurais assez lui exprimer, les ordres de Sa Majesté qui m'appellent à cette mémorable expédition.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté Impériale, le très humble et très obéissant serviteur et fidèle sujet.

Le général Franceschi.

Aix-la-Chapelle, 24 Thermidor an XIII
(12 août 1805).

XVI

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat

Au Camp impérial de Boulogne, le 16 fructidor, an 13 (54).

Napoléon, Empereur des Français, décrète :

Article premier : Le général de brigade Franceschi est nommé chef d'Etat-major du corps d'armée aux ordres du général Gouvion Saint-Cyr, dans le royaume de Naples.

Article 2 : Le Ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret. Napoléon

Pour l'Empereur, le Secrétaire d'Etat : Hugues Maret. Le Ministre de la Guerre : Maréchal Berthier.

^{(54) 3} septembre 1805.

XVII

(Justification du général Franceschi).

Vienne, le 6 octobre 1809.

Sire,

J'étais au quatrième corps depuis six mois, constamment au quartier-général et occupé des détails des fonctions qui m'étaient confiées ; Madrid ne m'a jamais vu dans cet intervalle.

Après la bataille d'Almonacid, (55) le IV° corps eut l'ordre de prendre ses cantonnements à Alcala, Guadalaxara, Chinchon et environs. J'établis ces cantonnements et je me rendis à Madrid pour y passer deux jours auprès de M. le général Sebastiani qui s'y trouvait malade. Le lendemain de mon arrivée, il me fit au nom du Roi, la proposition de me rendre à Vienne auprès de Votre Majesté. J'avouerai, Sire, que j'en fus flatté, parce que cela me fournissait l'occasion de renouveler à vos pieds mon éternel dévouement.

Sa Majesté catholique me fit inviter à dîner le même jour et en sortant de table, elle me dit : le général Sebastiani vous a-t-il parlé d'une mision que je veux vous donner pour mon frère ? Je répondis : l'Empereur et Votre Majesté me trouveront toujours décidé à exécuter leur volonté. Le Roi ajouta que je partirais sous deux ou trois jours, qu'il était bien aise de me donner cette préférence parce que je pouvais marcher avec de fortes escortes et ses lettres seraient plus sûres que par estafette. Sa Majesté finit par me dire : l'Empereur connait l'ancienneté de vos services, il saisira cette occasion pour vous faire du bien.

Le 7 au soir, le Roi me fit de nouveau demander et en me remettant le paquet cacheté destiné pour Votre Majesté il me dit : ce paquet contient les rapports de M. le Maréchal Jourdan et de M. le Maréchal Victor sur les batailles de Talavera et d'Almonacid ; comme vous avez été témoin oculaire vous pouvez donner à l'Empereur tous les renseignements qu'il vous demandera à ce sujet et sur la position actuelle de l'armée.

Le Roi m'ordonna de passer chez M. le Maréchal Jourdan qui me remettrait les rapports des commandants de l'artillerie et du génie de l'armée sur la situation de ces armes

⁽⁵⁵⁾ Almonacid, bourg à 15 kilomètres S.E. de Tolède. Le 11 août 1808 le général Sebastiani y défit les Espagnols de Venagas.

et celui de l'Intendant général sur le service. Il me prescrivit de communiquer ces trois rapports à S. E. le Ministre de la guerre, à mon passage à Paris. Il me donna une lettre pour lui, une pour S. A. le Prince archichancelier, une pour la reine d'Espagne et une pour S. A. I. Madame Mère.

En me congédiant, le Roi me dit : « Donnez-moi de vos nouvelles de Paris et si l'on y est inquiet sur les affaires d'Espagne, vous pourrez dire que l'armée est dans une position telle à n'avoir rien à craindre de ses ennemis. »

Quoique je fisse toute diligence, je ne pus arriver à Paris que le 23. J'écrivis aussitôt au Prince archi-chancelier et au Ministre pour avoir une audience et leur remettre les dépêches dont j'étais porteur pour eux. Je fus reçu le lendemain à onze heures du matin par le Prince et à midi par le second. J'eus l'honneur d'être présenté à Madame Mère le même jour.

Le Prince archi-chancelier m'invita à dîner et à table me dit qu'il avait annoncé à Sa Majesté l'Impératrice que j'étais à Paris, que je devais aller prendre ses ordres avant mon départ et qu'elle serait bien aise de me voir. C'était mon intention. Je me rendis à Malmaison le 25 et partis ensuite pour Morfontaine où je ne restais qu'une heure. Je me remis aussitôt en route pour l'Allemagne.

Avant de quitter Paris, je rendis compte au roi d'Espagne de mon arrivée dans la capitale, et comme je présumais qu'il serait bien aise de savoir ce qu'on y pensait sur l'Espagne, je crus de mon devoir de lui donner à cet égard les détails que j'avais pu recueillir tant à ce sujet que sur la paix. L'un et l'autre objets étaient de nature à intéresser Sa Majesté et leur rapport ne pouvait blesser ma délicatesse.

Voilà, Sire, à quoi s'est bornée ma mission ; je n'ai plus écrit au Roi depuis, et Votre Majesté est trop juste pour ne pas sentir que si j'eusse voulu me charger du rôle infâme et vil d'espion, je n'aurais pu employer le moyen d'une lettre officieuse envoyée par l'estafette et en la recommandant à M. la Valette.

Il faut avoir été et être constamment aussi malheureux que je le suis, pour avoir fait plus de six cents lieues et venir recevoir le reproche cruel dont j'ai été abreuvé. Je ne les méritais pas, et mon innocence me donnera toujours la force et le courage de le dire à Votre Majesté qui aime et veut la vérité.

Je dois lui répéter que j'étais dans la persuasion que les cinq pièces de canon avaient été reprises ; on l'a toujours cru au quatrième corps. Le commandant de l'artillerie ne m'a jamais fait un rapport contraire. Si l'on a voulu cacher cette perte à l'armée, je l'ignore, mais celà ne peut et ne doit m'être attribué. Il y aurait une imbécilité de ma part à nier à Votre Majesté un fait sur lequel elle devait avoir plus

que moi des données certaines.

Soit à l'armée de Naples, soit à celle d'Espagne, je n'ai jamais eu l'honneur d'avoir aucune relation intime de confiance avec le Roi. J'en appelle au témoignage du Roi lui-nême et de toute l'armée; assurément les témoignages d'estime et de bienveillance de vos augustes frères me flatteront, Sire, dans tous les temps, mais s'il pouvait jamais entrer, dans les missions qu'ils me confieraient, des détails qui eussent la moindre ombre d'intrigue ou d'espionnage, je le dis avec orgueil, je les refuserais. Je suis pauvre, Sire, mais honnête homme. Je laisserai à mes enfants un patrimoine faible en fortune, mais riche en principes d'honneur et de probité.

Voilà, Sire, ma conduite et ma position. Si pour avoir obéi au frère de Votre Majesté, je suis condamné à la disgrâce, je me résignerai à mon sort avec la conviction de ne l'avoir pas mérité et d'avoir toujours servi Votre Majesté

avec franchise, loyauté et dévouement sans bornes.

Je suis avec le plus profond respect et fidélité de Votre Majesté Impériale et Royale, le très humble et très obéissant serviteur et sujet.

> Le Général Franceschi, rue de Saelgasse, à l'Hôtel du Bœuf doré.

XVIII

A Son Altesse Impériale et Royale, Mme la Grande Duchesse de Toscane, (56) le 5 août 1812.

Madame,

J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse Impériale et Royale que, conformément aux instructions de Sa Majesté, M. le général de brigade Franceschi, qui est employé dans le département de la Méditerranée, reçoit l'ordre de partir

⁽⁵⁶⁾ Nous rappelons qu'il s'agit d'Elisa Bonaparte mariée au prince Bacciochi. Les deux autres sœurs de Napoléon étaient la belle Pauline, qui fut duchesse de Parme et de Guastalla, et Caroline qui, mariée à Murat, fut reine de Naples.

sur le champ en poste pour la Grande Armée et de se rendre à Wilna.

Je ferai connaître à V. A. l'officier général qui devraremplacer le général Franceschi dans le commandement du Départemnt de la Méditerranée aussitôt que S. M. l'auradésigné.

Le Ministre de la Guerre : CLARKE.

XIX

Je soussigné, Commissaire des guerres de la place de Paris et précédemment employé à Dantzig pendant le siège, comme chargé de la police supérieure des hopitaux de la dite ville, certifie à tous qu'il appartiendra, qu'il est parfaitement à ma connaissance que M. le général Jean-Baptiste Christophe Franceschi est décédé dans cette place le dixneuf mars mil huit cent treize, des suites d'une fièvre nerveuse, ou typhus ; en foi de quoi, j'ai délivré la présente pour servir et valoir ce que de raison (57).

A Paris, le quatorze Juin 1815. Beaudecourt.

XX

A Monsieur le Maréchal duc de Feltre, Ministre de la guerre.

Lettre particulière

Monsieur le Maréchal,

Le souvenir des marques de bontés particulières que vous vouliez bien accorder à mon infortuné époux de son

Pièce bien tardive. On peut s'étonner que, tandis que Mme Franceschi, dans une lettre du 14 septembre 1813, déclarait avoir été informée de la mort de son mari par « son cousin » le duc de Padoue,

⁽⁵⁷⁾ Ce n'est qu'après avoir été en possession de cette pièce que la baronne Franceschi put avoir droit à une pension de veuve. Il résulte en effet d'une lettre du Ministre de la guerre, adressée le 8 mars 1815 au comte de Jaucourt, chargé par intérim des Affaires étrangères, que ce dernier était prié par son collègue d'informer la veuve du général qu'elle ne serait susceptible d'obtenir une pension d'après la loi, que dans le cas où son mari serait mort sur le champ de ba'aille, ou dans les six mois, des blessures qu'il y aurait reçues, et qu'il y aurait lieu de faire une exception en sa faveur que si cet officier général avait été victime de la maladie épidémique. Il faudrait aussi pour qu'elle puisse jouir d'une pension, si elle y avait droit, qu'elle résidât en France. (Elle résidait alors à Pistoye (Toscane) et cela explique l'intermédiaire du Ministre des Affaires étrangères pour correspondre avec elle.)

vivant, m'encourage à vous prier de vouloir bien prendre sa veuve et ses enfants sous votre puissante protection.

J'ai fait aujourd'hui la demande d'une pension dûe aux longs services de mon mari : Sa Majesté va décider du sort de ma malheureuse famille. Vous qui êtes si bien avant dans ses bontés, vous pourriez me rendre ainsi qu'à mes enfants le plus important des services en m'obtenant une pension comme veuve d'un général divisionnaire. Vous n'ignorez pas sans doute que le général Franceschi était un des plus anciens généraux de brigade, l'étant depuis quatorze ans, qu'il avait fait toutes les campagnes d'Italie, celle de Naples comprise, où il fit le siège de Gaëte et l'expédition de Calabre, la campagne d'Espagne, celle d'Allemagne et celle de Moscou dans laquelle il a constaté (sic) par sa mort son zèle et son activité pour le service (58). Les généraux en chef sous lesquels il avait servi avaient demandé pour lui un Divisionnat. S'il n'eut pas succombé, il était sûr, à la fin de la campagne, d'obtenir ce grade qui lui était justement dû. Le maréchal Bertier (sic) prince de Wagram qui connaissait ses moyens et l'ancienneté de ses services lui avait confié le commandemnt de la 34° division, à la tête de laquelle il s'est bien distingué, comme il est aisé de voir dans le rapport fait par le gouverneur général le 10 mai 1813. C'est d'après tous ces titres que j'espère être traitée comme la veuve d'un général divisionnaire ; si comme je l'ose croire

le Département soit resté dans une telle ignorance officielle de ce décès que, sur la proposition du Ministre de la guerre (Duc de Dalmatie) le Roi, à la date du 24 décembre 1814, accordait au général Franceschi, en considération de ses services, une pension de retraite de deux mille quatre cent quatre-vingt-six francs (Lettre ministérielle du 2 janvier 1815).

(58) C'est le 3 décembre 1812 qu'un ordre de Napoléon, daté de Smorgoni, nomma gouverneur de Dantzig le général de division Rapp « aide de camp de l'Empereur ».

Le 10° corps (ancien corps du Maréchal Macdonald, duc de Tarente, appelé à une autre destination) en formait la garnison ainsi constituée: 7° division, général de division Grandjean, 30° division, général de division Heudelet, 33° (italienne) général Detrès, enfin la 34° ou plutôt ce qui en restait, retour de Moscou et recomplétée avec des éléments divers, était sous les ordres de notre général de brigade Fransceschi.

De cette garnison, au début de 36.000 hommes de vingt nations diverses, sujets de 12 à 15 princes et appartenant à plus de cent corps différents, la moitié périt en moins de trois mois. Sur l'autre moitié, défalcation faite des malades et infirmes, c'est à peine si vers les premiers jours de mars (1813) on avait 6 à 7.000 hommes à présenter à l'ennemi.

vous daignez vous intéresser à mes quatres orphelins, je ne doute plus du bon succès d'une affaire dont dépend le bonheur de ma famille. Dans mon affreuse position, je n'ai d'espoir, Monseigneur, que dans votre cœur bon et sensible, vous assurant de mon éternelle reconnaissance et de celle de mes quatre fils, auxquels je ne cesserai jamais de rappeler tout ce qu'ils vous devront.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de l'entier dévouement de ma famille et de ma parfaite estime et respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

la très humble et très obéissante servante.

La Baronne Clorinde, Veuve du général baron Franceschi. Pistoye-en-Toscane, 5 décembre 1816. Général COLONNA DE GIOVELLINA.

BIBLIOGRAPHIE

Méditerranea. — Nous avons eu l'occasion, à différentes reprises, de signaler les bons articles que ce périodique sarde consacrait à la Corse et de l'en féliciter. Cela nous met à l'aise pour constater un changement d'attitude fort regrettable pour les historiens, dont la religion devrait être la neutralité autant que l'impartialité. Dans les derniers numéros de mai et de juin, subitement l'irrédentisme coule à pleins bords, déborde sur de nombreuses pages. On y trouve rassemblées les opinions les plus diverses relatives à l'italianité de

notre île, à la nécessité de son retour à l'Italie,

C'est celle de Napoléon, qui, en 1789, à l'âge de 20 ans, déclare que la France a réduit la Corse à l'esclavage (boutade de jeune homme!) ou celle de feu Xavier Paoli, d'après laquelle notre pays n'est pas un département français, mais une nation vaincue qui doit renaître. A la page 29 du numéro de mai figure cette autre assertion que depuis 160 ans la Corse se meurt de détresse économique et morale (elle est longue à mourir!). Le n° de juin récidive. Tommaseo y conseille aux Corses d'abandonner la France, sans qu'ils aient à redouter la honte ou la douleur; Gioberti y affirme que l'île est italienne et n'a jamais fait partie de la France depuis le déluge, Regulus Carlotti que l'Italie fut toujours une mère pour la Corse, tandis que la France ne travailla qu'à lui arracher sa langue maternelle et à détruire ses traditions, et Mazzini que le centre du pays est farouchement antifrançais, etc., etc.

Il semble donc qu'un mot d'ordre ait été donné aux directeurs de cette Revue pour intensifier la propagande irrédentiste auprès de leurs lecteurs sardes et pour rivaliser d'ardeur nationaliste avec le Telegrafo de Livourne. L'an dernier, Méditerranea avait un correspondant qui l'informait des nouvelles intéressant l'île convoitée. Il s'en tenait au rôle de chroniqueur impartial et le remplissait avec tact, modération et exactitude. Il vient d'être remplacé par un Pier Andrea Corso qui s'efforce de tourner en ridicule hommes et choses

de France. En voici deux exemples entre autres. Parle-t-il de la reprise des traversées de l'Ile de beauté, il écrit :

A titolo eccezionale (Un favorone!) il piroscafo Ile de beauté della famigerata Compagnia Fraissinet, che i Corsi si ostinano a chiamar Compagnia Sanguetta ha ripreso per le vacanze di Pasqua una specie di crociera intorno all'isola. Ma quando dunque, anche pei Corsi, la Francia penserà a mettere sulle linee Marsiglia-Ajaccio e Bastia-Nizza, delle moderne, pulitissime motonavi, come quelle che l'Italia fascista ci manda, tipo Città di Bastia e Città di Messina.

Le même chroniqueur signale le voyage de M. Pietri, ministre du budget, en ces termes :

a Il ministro delle finanze Francesco Pietri è arrivato nella sua isola. Ha inaugurato a Corti — immancabilmente — il suo bravo monumento ai morti. Si è subito il soperpatriottico discorso del sindaco de Buochberg (bel cognome isolano anche questo !!) e finalmente si è ritirato nelle sue terre della Testa, vicino a Bonifazio. Mediti un po'il signor Ministro di far ottenere sul serio, qualche miliardetto a alla fascista » per risanare — mu sul serio — la sua povera isola, rosa dalla malaria, dal pastiss (o assenzio) dalla politica, la più ignobile e dal mal francese ».

Parlons net, malgré les injures que nous vaudra cette opinion. Nous regrettons qu'un groupe de savants italiens (et les directeurs de Mediterranea méritent ce qualificatif) se laisse détourner de sa noble tâche par cette propagande vaine en faveur de l'incorporation d'une terre française de cœur, à l'Italie. Nous en sommes étonnès de la même façon que le serait un Italien auquel notre Revue apporterait, dans chaque numéro, les affirmations plus ou moins autorisées des écrivains passés ou présents relativement au caractère français de certaines vallées piémontaises, ou rappellerait les droits périmés de la France sur le Milanais ou le royaume de Naples, ou ressasserait le souvenir d'une époque où l'Italie faisait partie de l'empire français, L'histoire n'est pas faite pour servir la politique ou attiser les haînes entre peuples et préparer la guerre.

Deux poètes Corses. — Notre littérature régionale vient de s'enrichir de deux volumes de poésie, attachants l'un et l'autre. Ils sont tous les deux en dialecte corse. L'inspiration du premier procède de la satire. Nos lecteurs en connaissent déjà la verve et l'humour, puisqu'ils en ont eu la primeur, avait l'impression, dans deux numéros de notre Revue. Il s'agit des Risate corse de M. Pierre Ricci. Cet agréable volume, où nos expressions paysannes se retrouvent avec toute leur saveur, fera les délices de nos lecteurs, pendant les longues soirées d'hiver. Il a été édité par la Biblioteca corsa que dirige Paul Arrighi, dont tous les Corses connaissent certainement la publication annuelle l'Annu corsu. (1)

Le second volume, qui a paru sous le même patronage, est un recueil de poésies inspirées par le régionalisme, par la nature, et par le sentiment. Il a pour titre : **Profumi di l'isola** et c'est un chant lyrique en l'honneur de notre île. M. Charles Giovoni, son auteur.

⁽¹⁾ Risate corse, un vol. in-12 de 104 pages ; constitue le 6º volume de la Biblioteca corsa. Prix 8 francs. Le demander à l'Annu corsu, à Nice, ou à l'auteur à Lyon, place Bellecour.

directeur de la petite revue littéraire le Lariciu, dont le nº 16 de la VIº année vient de paraître, est un poète de vieille date, mêlé à toute l'activité du félibrige méridional, lauréat des Jeux floraux de Toulouse en 1928. M. Charles Brun, délégué général de la fédération régionaliste française, qui a préfacé le livre de M. Giovoni, a raison d'écrire implicitement que notre compatriote s'exprime en vers avec la même aisance qu'un bon écrivain en prose. L'auteur a eu la bonne idée de joinare une traduction française à chacune de ses poésies. Elle permettra, même à ceux qui ignorent notre dialecte, d'en deviner la richesse et d'en comprendre la finesse. Une langue qui peut, avec la même facilité, inspirer des poètes aussi différents que MM. Giovoni et Ricci est un bon instrument littéraire, qui mérite d'être précieusement conservé. (2)

NOUVELLES en quelques lignes

Christophe Colomb et l'Exposition Coloniale. — Ceci n'est point pour raviver les savantes discussions qui ont pour objet de prouver que Christophe Colomb est né simultanément à Gênes, à Calvi et dans différents ports d'Espagne. Personnellement, nous croyons que celui que l'on a surnommé le Grand Génois est né à Calvi, à l'ombre de nos belles montagnes corses. Nous le croirons jusqu'à ce que des preuves irréfutables du contraire nous soient apportées. Ceci dit, il nous est agréable de signaler à nos lecteurs qu'une parcelle de l'âme du grand « découvreur » est en France et plus précisément à Vincennes, depuis quelques semaines.

Tout récemment, nous avons eu le plaisir d'assister à l'inauguration officielle du stand de la République d'Haïti, à la Cité des Informations. Comme à toute inauguration l'éloquence fit rage ; aussi, ne reproduirons-nous pas tous les discours qui furent prononcés ; nous nous contenterons de citer deux passages nous intéressant

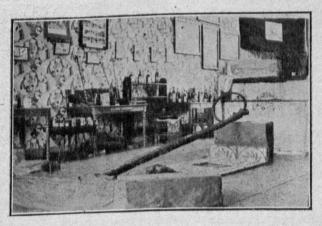
plus particulièrement.

De M. Léon Liautaud, Commissaire général de la République d'Haïti: « Dans ce stand de la République d'Haïti, nous avons voulu faire figurer, à titre de curiosité historique, ce qui était l'ancre de la « Santa-Maria », de ce petit bateau amiral à quatre mâts, dont deux à voilure carrée et deux à voiles latines et qui avait une longueur approximative de 90 pieds de quille et une largeur de 26 pieds sur le pont. Ce souvenir, cette relique a, pour ma petite République, une valeur que ne peuvent justement estimer que ceux qui ne savent pas oublier et qui ont le culte de ce qui rappelle le passé. Cette ancre remet à la mémoire de ceux qui s'intéressent à ce qui se passe ou s'est passé hors de chez eux, qu'il s'est trouvé un homme qui, parti de l'Andalousie sous les sarcasmes des Espagnols, a révélé au monde étonné l'existence d'un continent que faisait soupçonner l'étude attentive et approfondie de la géographie. »

⁽²⁾ I Profumi di l'isola, vers corses et traduction littérale française, in-12 de 164 pages, édition de l'Annu corsu, 1930, Imprimerie du Lariciu, 157 avenue de la Capelette à Marseille.

De S. E. M. Constantin Mayard, Ministre d'Haîti en France : « J'ai plaisir à relever tout ce que la présence d'Haîti à l'Exposition coloniale a de symbolique. Nous avons perdu notre mère-patrie, mais la France est demeurée notre Mère et nous appartenons à la civilisation française. Lorsque Colomb entreprit la découverte des Antilles et du Nouveau-Monde, je suis persuadé qu'il fut guidé par le génie latin, ce génie auquel nous demeurons fermement attachés. C'est pourquoi nous avons tenu, en cette heure où les tribulations du peuple haîtien prennent fin, à venir jeter pour la première fois depuis 1492, l'ancre de la « Santa-Maria » sur la terre de France. »

Il nous paraît superflu de commenter ces deux extraits. Nous rappellerons seulement quelques détails qui ont leur importance.



Haîti est en possession de l'ancre de la caravelle de Christophe Colomb, depuis la nuit tragique du 24 au 25 décembre 1492. Alors que ce bâtiment avait l'amiral à son bord, entraîné par des courants, il alla se briser sur la côte nord de Quisqueya — autre nom que portait l'île d'Haîti — aux environs de Caracol. Grâce à l'heureuse intervention du cacique Guanacagaric, l'équipage fut sauvé et les débris de la « Santa-Maria » purent être employés à la construction d'un fortin.

Quelques années plus tard, l'ancre fut retrouvée à quatre pieds de profondeur. Depuis lors, elle n'est sortie que deux fois d'Haïti. La première, pour être exposée aux Etats-Unis, la seconde pour venir à Vincennes. Ce vénérable morceau de fer, qui mesure neuf pieds deux pouces de longueur, a souvent éveillé la convoitise chez de richissimes yankees. L'un deux en offrit jusqu'à vingt-cinq millions, mais, fidèle gardienne de cette relique, la République d'Haïti

a décidé de ne jamais s'en séparer.

Tous nos compatriotes qui, ainsi que le disait M. Liautaud, ont le

Tous nos compatriotes qui, ainsi que le disait M. Llautaud, ont le culte de ce qui rappelle le passé, se feront une joie de faire un crochet dans l'Exposition, pour aller voir ce qui est un peu de nousmêmes : l'ancre de la « Santa-Maria ». — Guy ZUCCARELLI.

Syndicat d'initiative d'Ajaccio. — Les continentaux reprochent parfois à nos compatriotes demeurés dans l'île de se laisser bercer par le murmure de la Méditerranée et caresser par le soleil du midi, dans un mol engourdissement. Ils feignent d'ignorer les preuves

d'activité que les Corses, malgré les charmes indiscutables de leur pays, qui les invitent à jouir de l'existence, ne cessent pas de donner, — ainsi que leurs efforts, mal secondés souvent, pour tirer leur petite patrie de la torpeur économique dont ils sont les premières victimes.

C'est ainsi qu'à Ajaccio, sous l'impulsion vigoureuse du comte Peraldi, s'est fondé un Syndicat d'initiative, décidé à agir d'une manière effective. Né en décembre 1930, il a, en quelques semaines, groupé plus de mille adhérents. Mille! Quel groupement en a réuni si vite autant! Ce chiffre suffit à attester l'enthousiasme avec lequel les insulaires sont prêts à appuyer quiconque leur donne l'impression de vouloir le bien du pays. Il est vrai que le programme d'action de l'Essitac (c'est le nom de ce syndicat) est séduisant. Le tourisme, l'industrie hôtelière, l'amélioration de nos voies maritimes et terrestres, la propagande seront les principaux objets de sa sollicitude.

Nous lui conseillons d'y ajouter la conservation des monuments historiques, abandonnés au vandalisme de nos compatriotes et à l'insouciance des pouvoirs publics, car un touriste est toujours heureux de retrouver, au cours de ses promenades, les vestiges du passé et les traces d'une civilisation qui caractérisent la race. Ceci fâisant, Essitac ne travaillera pas seulement pour la satisfaction présente de nos visiteurs, mais pour leur plaisir futur. Nous souhaitons donc au Syndicat d'Ajaccio et de la Corse longue vie et prospérité. Pour cela, nous faisons appel au concours matériel et moral de tous nos compatriotes et principalement de ceux qui résident hors de l'île.

La route Napoléon. — Comme rien de ce qui intéresse la Corse et le tourisme ne doit laisser indifférent ce Syndicat, nous sommes heureux de savoir qu'il a pris récemment l'initiative de défendre la route Napoléon, dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs et de protester contre la faiblesse administrative autant que contre le geste inqualifiable d'un député des Hautes-Alpes (laissons tomber son nom dans l'oubli qu'il mérite !). Ce représentant de la nation française a menacé le gouvernement d'une interpellation au sujet des aigles employés pour signalisation de la route et, courageusement, le ministre des Travaux publics a donné l'ordre aux ingénieurs en chef des quatre départements intéressés de surseoir à la pose des panneaux.

« L'Illustration », qui rapporte le fait, le commente ainsi : « Il est désolant de constater que l'histoire et le tourisme (et justement à l'époque de ces belles randonnées estivales dont s'enrichissent les pays visités) sont une fois de plus sacrifiés à la politique, si l'on peut donner ce nom aux suceptibilités partisanes et à la philosophie rudimentaire de M. Homais et de sa descendance. Il faut espérer que les syndicats d'initiative feront, en la circonstance, triompher la cause du bons sens objectif et de l'opportunité économique. »

Essitac n'y a pas manqué et a envoyé au ministre intéressé sa protestation contre cette haine rétrospective d'un passé glorieux.

Nos stations thermales. — La « Nouvelle Corse » du 9 août plaide en faveur des bains de Baracci, près de Proprianu, qui, malgré l'aménagement d'un bon établissement thermal, restent peu fréquentés, presque inconnus du public et boycottés par les organisations touristiques. C'est hélas! le sort de presque toutes nos stations thermales! Les vertus des eaux d'Orezza, de Pietrapola, de Puzzichellu, de Guagnu (pour ne citer que les plus populaires) ne sont plus à démontrer. Cependant qui oserait prétendre qu'elles connaissent une

vogue légitime. L'exploitation d'une pareille richesse suffirait à faire la fortune de la Corse. Comment y parvenir ? Par trois moyens : par l'organisation de la station thermale, comme l'ont fait Châtelguyon, Vals et beaucoup d'autres villes ; par une publicité intensive et variée qui frappe les yeux du malade et obsède son esprit, par l'accord des médecins corses répandus à travers le continent pour recommander les sources de leur petite patrie. Quand les syndicats de médecins « marcheront » et que leurs conseils ne pousseront pas leurs clients à se rendre dans des stations embryonnaires, la Corse thermale triomphera de la routine et de l'ignorance. Il est vrai que les exploits (!) d'un Caviglioli et autres seront, s'ils se répètent, de nature à paralyser toutes les initiatives, comme celle de Baracci, et les meilleures intentions.

Bandits corses. — A propos de ce scandaleux attentat, la Direction de la Revue a reçu d'un de ses plus généreux et fidèles abonnés la lettre suivante que nous reproduisons scrupuleusement :

« Monsieur,

« L'an dermer, le journal relatait l'exploit de bandits corses arrêtant un car, détroussant les voyageurs et se livrant également à d'autres violences encore plus regrettables. Cette année, c'est une station balnéaire (sic) qui est razziée par les bandits. Vous comprendrez que, dans ces conditions, il ne puisse être question de se rendre en Corse, ni, surtout, d'y amener des amis.

« Je vous prie donc de prendre note que je fais cesser mon abonnement à la « Revue de la Corse » à partir de la fin de cette année. »

Nous ne ferons suivre cette déclaration d'aucun commentaire superflu. Sa lecture donnera simplement à nos lecteurs une idée des conséquences variées qu'ont pour la Corse ces actes (heureusement isolés) de nos bandits, et de l'opinion (inexacte bien entendu) que les continentaux se font de notre malheureuse patrie.

Le feu. — L'Egypte avait ses plaies ; la Corse a les siennes : l'isolement, la sécheresse, le vent, le banditisme, la malaria, la politique et le feu. Si les trois premières nous sont imposées par la nature, les autres pourraient être faciles à guérir. Que faisons-nous pour nous débarrasser de la dernière ! Chaque année reviennent les mêmes doléances et les ruines s'accumulent. Cette année, elles semblent avoir été plus importantes encore. Le Cap Corse, la Casinca, la Tavagna, le Campoloru, le Fiumorbu (et j'en passe !) ont été la proie des flammes. Des villages entiers ont failli disparaître. Celui de Porri n'a dû qu'au dévouement général, suscité par la présence de Monseigneur l'évêque, d'échapper au sinistre. Pietranera et toute la charmante banlieue bastiaise ont connu les mêmes angoisses. Faudra-t-il qu'une catastrophe, en détruisant les vies humaines, nous oblige à appliquer les remèdes efficaces. Il en existe cependant. La prudence des uns, la surveillance des autres, la répression sévère, l'éducation primaire réduiraient notre mal à des cas isolés.

Les services maritimes. — Les journaux ont publié le rapport de la Commission des services maritimes de la Corse par M. de Chappedelaine. Sa longueur ne permet pas d'en faire l'objet d'une nouvelle en quelques lignes. Nous engageons nos lecteurs à le parcourir (Cf. n° du 5 septembre du « Petit Marseillais »). Ils comprendront mieux ainsi la lettre par laquelle M. Ricord, directeur de la Compagnie Fraissinet, à tenu à préciser les termes du rapport. Nous y relevons cette phrase : « La mise en service du paquebot de luxe « Ile-de-Beauté », critiquée par le dit rapport, résulte d'une initia-

tive des Commissions parlementaires compétentes, réalisée malgré les réserves exprimées par notre Compagnie ». Les Commissions parlementaires n'ont-elles pas eu tort, et n'est-ce pas grever lourdement et inutilement le budget de nos services maritimes, s'il est vrai, comme le disent les statistiques, que ce paquebot, pendant la période la plus active de l'année, transporte dix ou quinze passagrés à chaque voyage, tandis que les autres navires de la Compagnie en amènent 4 à 500 ? N'est-ce pas aussi donner raison à nos compatriotes de Toulon qui réclament un service direct entre le grand port militaire et la Corse et dont le porte-paroles, M. Vizzavona a écrit :

« Le palace flottant, « L'Île-de-Beauté », qui a été joint aux six paquebots déjà existants, est uniquement créé pour servir des intérets particuliers : 1º Il n'embarque que quelques passagers de grand luxe et ne se livre à aucun trafic normal, passagers ou marchandises, constituant de ce fait un poids extrêmement lourd d'ont l'exercice se chiffre toujours par un énorme déficit ; 2º Il navigue seule-

ment 36 heures par semaine ».

Les doléances des Corses toulonnais apparaissent comme assez légitimes quand on songe au déficit et à l'inutilité de « L'Ile-de-Beauté ». La situation mériterait d'être examinée à nouveau et il n'y aurait aucune humiliation pour les Commissions parlementaires, dont l'initiative pouvait être justifiée, à reconnaître qu'elles se sont trompées.

DERNIÈRES PUBLICATIONS de nos Collaborateurs

Nous signalons à nos lecteurs le livre que vient de publier notre collaborateur, M. Paul Chauvet, agrégé de l'Université, docteur èslettres, professeur au lycée Buffon, sur quelques écrivains d'Outre-Manche: Allen Edgard Poë, James Thomson, Oscar Wilde, Mathew Arnold, Tennyson, Elisabeth Barrett, Browning, Robert Browning. Nous croyons superflu de faire l'éloge de ces études littéraires. Le nom de l'auteur suffit à en affirmer l'intérêt.

NÉCROLOGIE

Auguste Clavel (1) (1848-1931)

Le 30 Août dernier, un petit groupe de parents et amis — et Dieu sait cependant s'il comptait de ces derniers, mais ils n'a-

⁽¹⁾ Nous avons reçu de notre collaborateur et ami, M. le général Colonna de Giovellina, cette notice nécrologique, que nous avions l'intention de rédiger. Nous nous effaçons devant lui et nous nous bornons à approuver sans réserve les sentiments qu'il exprime.

vaient été qu'insuffisamment prévenus - accompagnait à sa dernière demeure, au cimetière Montmartre, où sa femme l'avait précédé depuis longtemps, un homme de bien qui fut un fidèle ami de la Corse, M. Auguste Clavel, décédé trois jours auparayant au Vésinet à la suite d'une assez courte, mais bien douloureuse maladie.

Ce nom bien connu, non seulement des Corses de Paris, mais de tous nos compatriotes cultivés disséminés un peu partout, est inséparable de publications ayant eu le plus grand succès et qui ont contribué, dans une large mesure, à vulgariser tout ce qui a trait à notre département insulaire et à attirer sur cette « Ile de beauté » la sympathie et l'admiration qu'elle mé-

rite si grandement.

M. Clavel, dont j'ai le triste devoir d'évoquer aujourd'hui le souvenir et dont j'ai eu l'honneur d'être pendant dix ans l'ami et un peu le collaborateur, fut, ne l'oublions pas, le créateur du célèbre Indicateur qui, même passé en d'autres mains, a conservé son nom, et aussi de la Revue de la Corse qu'il fit paraître pendant six ans et enfin de l'Echo touristique de la Corse (dont le nº 18 déjà composé ne paraîtra jamais), sans compter une foule d'articles, tous respirant l'amour de notre petite patrie.

Elle n'était cependant pas la sienne, mais c'etait tout comme, car il la connaissait admirablement pour l'avoir parcourue en tous sens et il lui avait voué un intérêt passionné dont la trace durera autant que les publications ci-dessus mentionnées.

Il en préparait encore une dernière et la mort l'a surpris avant qu'il ait pu la terminer. Comme l'a écrit M. le professeur Courtillier, dans une lettre de condoléances émues, à celle qui fut pendant vingt ans sa dévouée et irréprochable secrétaire : « ce qui rend sa perte si douloureuse, c'est de penser que son œuvre corse ne sera pas continuée, que sa riche bibliothèque sera dispersée au hasard des enchères, que son Dictionnaire des Communes de la Corse restera en cartons. Espérons que des héritiers, éclairés par l'importance de ce travail, ne trahiront pas leur généreux parent et trouveront l'éditeur qu'aurait su gagner M. Clavel et élever ainsi à sa mémoire le digne monument qu'elle mérite. »

Hélas, à moins d'un revirement inattendu et que rien ne permet d'espérer, il n'en sera pas ainsi. Aucune de ses dernières volontés exprimées verbalement, même en pleine agonie, n'a chance d'être exécutée et le pauvre homme sera mort avec l'amer regret de n'avoir pu réaliser ses projets, ni acquitter, incompris des siens, la dette de gratitude que l'on devine et qui lui tenait cependant tant à cœur.

Rien ne faisait prévoir la disparition, qui laisse un grand vide, de cet homme excellent, si courtois, si affable, si serviable, à la claire intelligence, à la mémoire infaillible, au jugement sûr, aux sentiments élevés, qui, pareil à un chêne robuste.

portait allègrement, élégamment peut-on dire, ses quatre-vingtquatre ans, avec la seule petite infirmité d'une dûreté d'oreilles qui n'avait d'autre inconvénient que de forcer ses auditeurs à élever un peu la voix. Son constant labeur aura profité à la Corse et, encore une fois, s'il n'était pas un de ses enfants (il était né à Auxerre) il était digne de l'être.

A l'époque encore récente où son extraordinaire vitalité de vigoureux Bourguignon, ses belles qualités cérébrales et physiques donnaient aux nombreuses sympathies qui l'entouraient la presque certitude de le voir devenir centenaire ou tout au moins de lui voir prolonger longtemps encore une active existence, si utile au pays auquel il s'était attaché, la revue mensuelle illustrée *Corse* publiait dans son numéro de janvier 1930 un article fort bien fait, très complet, de M. Gabriel Géronimi qui devrait être cité tout entier et, sans sa longueur, reproduit ici pour la grande satisfaction de ceux qui ne connaissaient pas cette aimable figure du grand travailleur qu'était M. Clavel.

Rien qu'à voir la photographie qui accompagne l'article en question, on devine le charme qu'il y avait à être en relations avec M. Clavel. Même sur son lit de mort, où j'ai eu la mélancolique satisfaction de le voir une dernière fois, sa physionomie calme reflétait la bonté, la dignité et la beauté morale qui furent son apanage et dont nous garderons pieusement le souvenir (2).

Général COLONNA DE GIOVELLINA.

(2) Le souci de ne pas dépasser les limites permises à une notice nécrologique m'a fait négliger volontairement ce qui se rapporte à la jeunesse de notre ami. Mais il est bon cependant qu'on sache que, pendant la guerre de 1870-71, il fut lieutenant d'infanterie à titre auxiliaire, commandant de compagnie, adjudant-major, que ses chefs, et notamment son général, remarquèrent et louèrent en lui des aptitudes qui, s'il avait été officier de carrière, se seraient largement développées et l'auraient classé dans l'armée, parmi l'élite, comme il le fut incontestablement dans la vie civile.



Le Directeur Gérant,

A. Ambrosi.

Imp. Moderne

CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer rapidement et par CORRESPONDANCE

Sous la direction de Professeurs spécialisés ou de Professeurs agrégés des Lycées de Pari.

- 1º les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2º toute situation commerciale, financière et industrielle (aldecomptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondancier en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3º tous les concours administratifs : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4º les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;

de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Ravue et envoyez-la sous envelonpe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indica tion de l'examen que vous désirez préparer,

à l'ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (1

Vons recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais, le programme et tous les renseignements

"Damiani"

LE DÉLICIEUX VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

Rouge ou blanc 18°

BASTIA : siège social et maison principale.

PARIS : bureaux et magasins d'exposition :

139, Pre Poissonnière (Tradaine 35-97).

LYON: dépôt, 70, Cours Lafayette.

MARSEILLE: 7, Impasse des Peupliers (Prado).

EXPORTATION : dans l'Univers entier.

- VRAIE MARQUE

Management of the same of the same of the

South And the Control of the Control

ÉTABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.



Fabricants et Fournisseurs Généraux DE MATIÈRES PREMIÈRES pour la Patisserie, la biscuiterie et la Boulangerie fine

SPÉCIALITÉ :

TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TÉLÉGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Ed.

Pour la publicité, s'adresser exclusivement à

M. A. F. VINCENTELLI

177, Rue Lozane, ANVER'S (Belgique)

LA VOLONTÉ NATIONALE

Journal Bonapartiste

II, Rue Newton, - PARIS (XVIe)

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

15, Place Saint-Nicolas et 41 bis, Ba Paoli, à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Compte de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement de tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 30 francs par an

LE

"Cap Corse"

est une création de

L. N. MATTEI

Chreatser de la Légion d'honneur commandeur du Mérite Agricole

Maison fondée en 1872

LA GRANDE MARQUE CORSE Le saul devant être servi à la demande :

Un "CAP"

Un "CAP CORSE"
Un "MATTEI"

Appellations deposées conformement aux lois

- Exiger la marque et l'étiquette rouge -

OUVRAGES RECOMMANDÉS

RÉCEMMENT PARUS:

Géographie physique de la Corse, par A. Ambrosi R., brochure in 8° avec 43 photogravures. Etude des particularités géographiques de l'île. Prix : 20 francs.

La demander à la Librairie des Presses Universitaires, boulevard Saint-Michel, Paris (V°). (La direction de la Revue se charge de transmettre les demandes).

Histoire de Rome et de sa civilisation, par A. Ambrosi R.

Nous signalons à nos lecteurs la publication de ce livre par la librairie Hatier, 8, rue d'Assas, Paris (VI°). Ils y trouront de fréquentes allusions à notre civilisation corse. Les centaines de reproductions photographiques de monuements romains et d'objets possédés par les divers musées d'Europe font de ce volume de 548 pages un véritable album. Prix : 10 francs, broché; 23 francs, relié.

Histoire de la Gorse, par A. Ambrosi-R., in-12 de 160 pages et 63 gravures, spécialement rédigée pour les élèves des écoles primaires.

Chez l'auteur, même adresse que ci-dessus, ou chez l'éditeur Jansson, successeur de Piaggi, à Bastia. Prix : 5 francs (6 francs franco).

BUREAU OFFICIEL DES GRANDS RESEAUX FRANÇAIS MAISON DU TOURISME

Les voyageurs trouvent au Bureau Officiel des Grands Réseaux français installé à la Maison du Tourisme, 53, avenue George V, à Paris, tous renseignements utiles en vue de leurs déplacemonts.

Ils peuvent y obtenir les billets de toutes catégories qui leur sont nécessaires (chemins de fer et autocars) et y louer à l'avance

places de luxe, places de 118, 2e ou de 3º classes.

La Corse, pays des beiles excursions, à vingt-quatre heures de Maris. - Les horatres d'éte de la Compagnie Fraissinet au départ de Nice sont établis de telle sorte que la Corse n'est rééllement qu'à 24 heures de Paris.

En effet, le voyageur partant de la capitale le lundi, le mardi on le samedi à 17 h 05, par le train 15 (forme de voitures de 1ºº et de 2º classes, de voltures de luxe, de Pullmann et d'un wagon-restaurant), arrive le lendemain en gare de Nice à 10 h. 30 ; il y trouve un autobus dul la conduit, avec ses bagages, au port, d'où le paquebol, levant l'ancre à midf, le dépose le soir même en Corse ; le mardi et le mercredi à lle Rousse, le dimanche à Calvi, Le départ du paquebot pour la Corse le vendredi a lien à 9 heu-

res, arrivée à Ajacola à 18 h. 25,

Il est, au demeurant, aussi facile d'excursionner en Corse que de 6 y rendre, D'Ajaccio, Bastia, Corte, Calvi, Ile Rousse les cars P. L. M. permetteni de visiter les sites les plus réputés de l'Ile : Calanques de Piana, Golfe de Porto, fabrises de Bonifacio, Col de Bavella, marine de Parte-Vecchio, Cap Corse, Castagniccia, defile de l'Inzecca, etc.,

Les principales gares P. L.M. delivrent des billets directs avec anregistrement direct des bagages pour les ports d'Ajaccie, Bastia, Calvi et lle Rousse, les gares de Corte, Ghisonaceia et Vizzayona.

L'Annuaire général des Lettres réviso sos 1,512 pages pour son edition 1932.

Cene edition, qui sura completee par de nouveaux renseignements; dell'informer execument sul out ce qui concerne les Ameurs, Tra-ducteurs, Critiques, Plesses R.A. Associations littéraires, Editeurs, Libration etyl.

Aussi, L'Amagire general des bettres adresse un pressant appel a tous les desseins pour qu'ils repundent un questionnaire qui leur a die advesse, ann de presentif pas renseignements bie bibliographiques.

Cenx quadragatent was repliced questionnaire, le receviont gra-tutionent su veragle demande agressée à L'Annuaire general des Lettres, 7, ru de financiales (%).